

Rapport d'activité

2023



licra

ANTIRACISTE DEPUIS 1927



WWW.LICRA.ORG



SOMMAIRE

l'association

- 1.....Nos missions
- 4.....La Licra en chiffres
- 6.....Rapport moral du président
- 9.....Rapport du secrétaire général

commissions & délégations

- 13.....La Licra en actions
 - 14 *Affaires européennes et internationales*
 - 16 *Bénévolat*
 - 16 *Culture*
 - 18 *Éducation*
 - 20 *Enseignement Supérieur et recherche*
 - 21 *Formation*
 - 23 *Formations police-gendarmerie*
 - 26 *Mémoire, histoire & droits de l'Homme*
 - 26 *Juridique*
 - 32 *Laïcité*
 - 34 *Numérique*
 - 35 *Prévention et Lutte contre les discriminations raciales*
 - 37 *Protection judiciaire de la jeunesse (pjj)*
 - 40 *Réseau jeunes*
 - 41 *Sport & jeunesse*
 - 44 *suivi et développement des sections*

sections

- 47La Licra sur le terrain

revue universaliste

- 51Le DDV

Équipes

- 54.....Organisation

- 55 *Bureau exécutif*
- 56 *Conseil fédéral*



l'association
Nos missions



Que fait la Licra ?

Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme

Depuis 1927, la Licra est à l'avant-garde du combat pour les valeurs d'égalité et de fraternité, contre le racisme et l'antisémitisme

Depuis 1927, la Licra est à la pointe de tous les combats contre le racisme et l'antisémitisme. Profondément attachée aux valeurs de la République, elle défend un principe simple : l'universalité des Droits de l'homme.

Indépendante de toute appartenance politique, philosophique ou religieuse, la Licra n'a pas d'autre mission que la sienne : lutter contre toutes les formes de racisme, combattre les extrémismes, faire reculer les préjugés et les stéréotypes.

Chaque jour, dans les écoles, les collèges et les lycées, auprès des victimes, aux côtés des professionnels de la justice et du droit, dans les entreprises, les militants de la Licra incarnent une certaine idée de l'antiracisme, fondée sur la laïcité, la justice et sur l'unité et l'indivisibilité de la communauté des citoyens.

Forte d'une longue expérience et d'une tradition humaniste, la Licra repose aujourd'hui sur un réseau de 54 sections et 2300 militants en France et à l'étranger. Reconnue d'intérêt général, elle dispose d'une expertise unique et acquise sur le terrain.

Face aux tensions qui traversent et divisent notre société, la Licra est pleinement engagée dans la construction d'une République plus fraternelle et le développement dans notre pays d'une culture antiraciste.

••• Aider les victimes, accompagner les professionnels de la justice et du droit

Écouter et accompagner

La Licra propose une permanence juridique gratuite et personnalisée au siège et dans ses sections locales à l'attention des plaignants ou des témoins de faits de racisme, d'antisémitisme ou de xénophobie.

Sensibiliser

Chaque année, la Licra diffuse plus de 360 000 dépliants dans les lieux d'accueil de la police et de la gendarmerie afin d'informer les victimes sur leurs droits.

Agir

La Licra dispose d'un réseau de plus de cent avocats militants et bénévoles, répartis sur tout le territoire. Ce réseau se mobilise dès lors qu'une affaire de racisme ou d'antisémitisme est portée en justice ou que des poursuites sont engagées.

Conseiller

La Licra a bâti avec les professionnels de la justice et du droit des partenariats étroits qui ont permis de sensibiliser les personnels de police et de gendarmerie à la question des discriminations.

••• Éduquer contre le racisme

L'éducation est au cœur des missions de la Licra. C'est en éduquant les jeunes à devenir des citoyens conscients des dangers du racisme et de l'antisémitisme et en les préparant à respecter les valeurs républicaines que notre société favorisera la mixité sociale et le Vivre Ensemble.

Les militants de la Licra développent leur travail auprès des élèves selon quatre axes :

- Les valeurs fondamentales de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité ;
- La lutte contre la banalisation de la haine. Chaque mot, injure, dérapage ou geste à caractère raciste ou antisémite doit être combattu dès l'origine pour éviter une escalade et des dérives dont chacun sait qu'elles peuvent conduire à l'affrontement ;
- La lutte contre les théories du complot, les dérives identitaires et communautaristes qui l'accompagnent ;
- La mise en place d'outils pédagogiques adaptés aux différents publics.

••• Le sport comme outil de lutte contre le racisme

La Licra s'investit dans le sport, vecteur de mixité sociale et d'égalité des chances, pour y développer des actions en partenariat avec les différents acteurs du monde sportif.

Chaque année, la Licra effectue un travail de veille et d'alerte en menant une enquête nationale auprès des collectivités locales sur les dérives racistes dans les sports et accompagne les victimes que ce soit dans le cadre des commissions de discipline, ou, en dernier recours, devant les tribunaux.

Chaque section locale met en place des partenariats avec un ou plusieurs clubs de sport ainsi qu'avec les collectivités locales et les établissements scolaires. L'objectif est de partager des valeurs en sensibilisant à la lutte contre les phénomènes racistes et en utilisant le sport comme un outil ludique et populaire pour valoriser le Vivre Ensemble, la citoyenneté auprès des jeunes et des éducateurs.

La bataille du numérique : mobiliser les antiracistes

Combattre la haine sur Internet. La Licra met à disposition des internautes un formulaire de signalement des contenus haineux sur Internet et qui sont susceptibles de constituer une infraction à la loi française. La mobilisation de la Licra permet de faire supprimer ces contenus, de signaler les faits au parquet pour d'éventuelles poursuites et dans certains cas de se constituer partie civile pour demander réparation.

Défendre les valeurs de la République sur internet. Le combat contre le racisme ne repose pas uniquement sur la dénonciation de la haine mais aussi sur l'affirmation des valeurs universelles et la riposte aux provocations. La « galaxie Licra » propose ainsi sur Internet et les réseaux sociaux des contenus diversifiés et réactifs.

Une expertise avérée auprès du monde de l'entreprise

Destiné aux cadres et dirigeants d'entreprise, la Licra propose un module de formation spécifique au management éthique de la diversité en entreprise et attaché aux valeurs républicaines. Il s'agit d'outiller les personnels d'encadrement sur la nature du risque juridique de la discrimination. La Licra propose de montrer comment enclencher une dynamique

diversité, assurer un recrutement et un management responsables.

À la demande d'une « commission de suivi de la diversité » d'un groupe industriel, la Licra a été choisie comme « expert » pour accompagner leurs travaux. L'enjeu de ce guide était d'apporter un outil concret aussi bien pour les salariés s'interrogeant sur leurs droits en matière de pratiques religieuses que pour les managers d'équipes et responsables ressources humaines confrontés à ces demandes et dans l'obligation de fournir des réponses claires et équitables.

Développer une culture antiraciste en France, en Europe et dans le monde

La Licra est une association où le débat, l'échange d'idées et la réflexion sont constants pour mieux agir et adapter le combat contre le racisme à l'évolution de notre société.

- Le *Droit de vivre* est édité par la Licra depuis 1932. Le plus ancien journal antiraciste est un bimestriel qui rassemble éditoriaux, enquêtes, entretiens, tribunes. L'actualité de l'antiracisme y est décortiquée et analysée afin que chaque lecteur se fasse une opinion et trouve des raisons d'agir.
- « Le Cercle de la Licra - Agir pour les Droits de l'homme » (lecercledeLaLicra.org) est un think tank dédié aux Droits de l'homme. Il promeut des analyses et des concepts novateurs en matière de respect et de défense des Droits de l'homme et fait émerger solutions alternatives et bonnes pratiques.

Le Cercle se mobilise régulièrement grâce à l'organisation de nombreuses rencontres publiques.

L'antiracisme sans frontières. La Licra est une association internationale, implantée à Genève, à Barcelone, à New-York, en Autriche, au Cameroun. Elle est dotée d'un statut consultatif auprès des Nations unies et d'un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe. Membre de l'International Network Against Cyber Hate (INACH), elle travaille en collaboration avec les vingt membres de ce réseau sur la création d'outils et des programmes pour lutter contre la multiplication des contenus haineux sur le Web. ●

« À la fraternité,
rien ne peut suppléer »

- Victor Hugo



La Licra en chiffres

La Licra en chiffres

2023

Indicateurs mesurant l'activité de notre association

50+

Sections et délégations locales en France et à l'international

876

Interventions de sensibilisation en milieu scolaire

400 000

Visites sur le site internet de la Licra

21 742

Élèves sensibilisés dans les écoles, collèges et lycées

1 743

Signalements de contenus haineux sur internet reçus et traités

100 000

Visiteurs sur le site du DDV (Le Droit de Vivre), la revue universaliste et antiraciste de la Licra - leddv.fr

7 230

Élèves policiers et gendarmes formés

804

Victimes de racisme et d'antisémitisme accueillies et assistées

25 000

Abonnés à la newsletter hebdomadaire

2 857

Jeunes de clubs sportifs bénéficiaires de nos interventions de sensibilisation

116

Procédures juridiques et procès engagés

120 000

Abonnés sur Facebook

45 000

Abonnés sur Twitter

« Vivons ensemble comme des frères, ou nous finirons comme des fous »

- Martin Luther King



Rapport moral du président

Rapport moral du président

2023

Par Mario Stasi, président de la Licra

L'année 2023 marque une étape importante dans la vie de notre association. Dans un contexte géopolitique et sociétal toujours plus instable, la Licra persiste dans son combat, bientôt centenaire, contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, en s'inscrivant dans de nouvelles actions, en développant sa présence dans de nouveaux domaines et en rappelant toujours son attachement inaliénable à l'humanisme républicain et à l'universalisme.

La Licra a rappelé, tout au long de l'année, qu'elle se tenait aux côtés de toutes les victimes de conflits et de terrorisme en Europe, au Moyen-Orient mais également dans le Caucase, tout en initiant des actions de solidarité pour lutter contre les ennemis de la liberté, et résister à la barbarie.

L'année a été marquée par le pogrom commis le 7 octobre par le HAMAS, mouvement terroriste, sur le sol israélien.

Le chaos provoqué par cette attaque meurtrière contre des civils, la prise d'otages, certains français, puis le drame humanitaire que subit le peuple palestinien, ont ébranlé profondément nos consciences d'hommes et de femmes.

S'en est suivie, à plusieurs milliers de kilomètres de là, en France, une multiplication terrible des propos et actes antisémites.

La Licra a ainsi participé, au premier rang, à Paris, mais a également organisé à Strasbourg, ou encore à Lyon, la grande marche pour la République et contre l'antisémitisme, le 12 novembre 2023, rappelant que l'antisémitisme n'est pas l'affaire des seuls juifs, mais qu'il constitue une atteinte aux principes et aux valeurs de la République et une menace pour les libertés individuelles et collectives.

Combattante inlassable pour l'universalisme, contre tout communautarisme, racisme et antisémitisme, par le biais des partenariats publics et privés, notre association a mis en œuvre de multiples actions pour réveiller notre société face à la montée des extrémismes politiques.

Ce message épris de justice, d'égalité et de liberté, est porté et transmis par les membres de la Licra, dans leurs actions auprès des nombreux publics qu'ils rencontrent.

Tout d'abord, c'est auprès des jeunes, par l'éducation à la citoyenneté, que les principes républicains sont partagés. Le réseau éducation co-présidé par Bernard Ravet et Hélène Bouniol s'est renforcé et les militants œuvrent sur plusieurs plans parmi lesquels les interventions en milieu scolaire via la sensibilisation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, en intervenant dans les écoles, les collèges, et les lycées.

Au-delà du public scolaire, la Licra a particulièrement développé ses activités auprès du monde de l'enseignement supérieur en proposant des formations calibrées pour résoudre les problématiques rencontrées par les étudiants et le monde académique, par exemple, à Sciences Po Paris,

où elle intervient systématiquement dans le cursus des étudiants.

De même, la Licra, très investie dans le monde du sport, a poursuivi la sensibilisation auprès des clubs amateurs et professionnels, et notamment des jeunes sportifs, grâce à l'action de la commission Sport, présidée par Daouda Ba.

L'action de la Licra consiste aussi à sensibiliser les forces de l'ordre, en entrant dans les écoles de police et de gendarmerie dans le cadre de la formation initiale et continue. En collaboration avec le ministère de l'Intérieur, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) et la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), la Licra a sensibilisé la totalité des nouvelles promotions d'élèves d'écoles de police et de gendarmerie sur l'éthique professionnelle et l'accueil des victimes de racisme et d'antisémitisme. Cette action pilotée par Patrice Bilgorai a permis de consolider notre position en tant qu'interlocuteur de référence des pouvoirs publics pour la sensibilisation des forces de l'ordre. Notre association a également renforcé sa présence sur le territoire francilien, grâce à un nouveau partenariat signé avec la Préfecture de Police de Paris.

La Licra s'affirme également comme un organisme de formation en pleine expansion durant cette année 2023, proposant une expertise reconnue destinée notamment aux besoins rencontrés par le monde de l'entreprise, sous l'impulsion de Dominique Morel, Délégué à la Formation. De fait, la question de la discrimination raciale au travail ou des discours de haine en ligne dans le monde privé sont des problématiques à laquelle peuvent être confrontés les services de ressources humaines. La Licra, en 2023, a, ainsi, formé les équipes de Petit-Fils, de Moma groupe, ou a intensifié son partenariat avec L'Oréal.

Cette offre proposée aux entreprises se fonde sur l'expertise de la Licra en matière de défense des victimes de racisme et d'antisémitisme. L'association propose, en effet, un accueil personnalisé, une écoute attentive et un soutien juridique gratuit aux victimes et aux témoins. Le travail bénévole et complémentaire proposé par les avocats de la commission juridique, est également d'une importance cruciale pour la Licra et pour toutes les victimes de la haine raciste et antisémite. La Licra s'appuie, en outre, sur les travaux de la commission de prévention et de lutte contre les discriminations, présidée par Galina Elbaz, qui rassemble avocats et militants de l'association.

En tant que lanceuse d'alerte, la Licra a poursuivi son combat indéfectible sur les réseaux sociaux, où elle s'est investie, par sa délégation du numérique pilotée par le premier vice-président, Philippe Schmidt, pour surveiller la mise en œuvre du nouveau règlement européen, le Digital Services Act, au niveau européen, en lien avec l'Arcom et

les plateformes européennes de réseaux sociaux. En tant qu'ONG d'envergure européenne et internationale engagée dans la lutte contre la haine en ligne, la Licra travaille sur les questions liées à la responsabilisation des plateformes mais également à l'intelligence artificielle. Cette action est mise en œuvre notamment par la commission Affaires Européennes et Internationales, présidée par Gilbert Flam, au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, et auprès de la Commission européenne, à Bruxelles. Parallèlement et sous l'égide de la Commission européenne, la Licra en partenariat avec l'INACH, a coordonné plusieurs projets européens de veille contre la haine en ligne.

La Licra, via sa commission Culture, sous la direction de son président Abraham Bengio, a cette année encore participé au prestigieux festival d'Avignon en organisant de nombreux bords de scène et débats qui ont permis aux festivaliers de nourrir leur réflexion autour des grands combats de notre association. Au niveau culturel, 2023 a été également marqué par la première édition du Festival Joséphine Baker, organisé aux Milandes par Claude Pierre-Bloch, vice-président, rassemblant des milliers de personnes sur trois journées dédiées à la littérature antiraciste.

Mais la Licra ne peut pas agir seule et a noué des partenariats pour sensibiliser de nouveaux publics, grâce au travail mené par Jacques Zaks, Trésorier général. Elle a ainsi organisé, pour la première fois, une grande campagne de collecte de dons en partenariat avec Charidy, sous l'impulsion de François Rachline, vice-président. En parallèle, ses partenariats traditionnels se sont poursuivis avec les acteurs ministériels tels que la Protection judiciaire de la jeunesse, la DILCRAH ou le CIPDR ainsi qu'avec les acteurs du monde sportif comme la Ligue de Football Professionnel et la FFF engagés en faveur de nos combats sur les terrains de sport. La Licra a également noué de nouvelles conventions avec le ministère de l'Agriculture, ou encore l'ONACvg.

La Licra est aussi un vaste réseau d'associations locales présentes sur l'ensemble du territoire. Depuis la réforme des statuts de notre associations, en 2021, de nombreuses délégations ont été créés, grâce au travail constant des deux Délégués aux sections, Alain Blum et Pierre Pieniek. Grâce à leur implication, le tissu associatif de la Licra est vivant et en perpétuel adaptation. C'est une nécessité, le mouvement d'implantation de la présence de notre association doit s'intensifier.

À la Licra, nous croyons fermement que la réflexion est essentielle pour garantir le respect des valeurs républicaines fondamentales, notamment la laïcité. Le

groupe de travail dédié aux états généraux de la laïcité présidé par Jacqueline Costa-Lascoux, a permis de mieux cerner les enjeux liés à cette notion cruciale et de développer des outils de sensibilisation. La Licra est également engagée dans l'analyse et le débat d'idées, à travers sa revue universaliste et antiraciste, le DDV (Le Droit de Vivre), sous l'impulsion de son rédacteur en chef, Emmanuel Debono.

Les grands rendez-vous de l'association ont rassemblé des militants plus nombreux chaque fois, d'abord lors de la 51e convention de la Licra, à Aix-en-Provence, en avril, puis lors de la 12e édition des universités d'automne qui s'est déroulée au Havre, en octobre, grâce au soutien bienveillant de notre secrétaire général, Ari Sebag. Au-delà de ces événements statutaires, la Licra a également organisé en partenariat avec la section du Bas-Rhin, présidée par Fabielle Angel, Déléguée au bénévolat, la deuxième édition de la conférence autour du thème « Exil : avoir le courage de l'hospitalité ».

Pour permettre aux générations futures de continuer à porter notre message de fraternité et de lutte contre la haine raciste et antisémite, la Licra s'est appuyée sur son réseau Jeunes, coordonné par Saskia Lefevre et Lucas Duval. Ce réseau est l'avenir de notre association et incarne l'espoir de voir la jeunesse s'impliquer pleinement dans la lutte contre la haine.

Enfin, la Licra existe aussi et évidemment par l'engagement constant et quotidien de l'équipe salariée du siège qui œuvre en soutien des sections et de leurs initiatives, et qui forge toujours de nouveaux partenariats ou élabore et met en œuvre de nouvelles actions permettant ainsi à notre association de s'adapter toujours afin d'être en phase avec les problématiques d'aujourd'hui.

Chers tous,

C'est par l'implication tenace de chacun d'entre nous, la jeunesse en tête, que nous pourrons continuer à accomplir notre mission de promotion des valeurs de l'antiracisme et de l'universalisme pour construire ensemble une société plus fraternelle.

Merci pour votre confiance

Sachez que si la tâche est rude et passionnante, j'ai plaisir à être à vos côtés

Au travail ! ●

Mario Stasi, président de la Licra

Rapport du secrétaire général



Rapport du secrétaire général

2023

Par Ari Sebag, secrétaire général

L'activité de la Licra en quelques chiffres

Durant l'année 2023, la Licra a poursuivi, avec détermination, sa mission de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, en intensifiant ses efforts dans de nombreux domaines de la société, afin de défendre les valeurs universalistes et républicaines au cœur de son engagement depuis bientôt un siècle.

Fidèle à son combat, la Licra a œuvré pour l'édification d'une société plus fraternelle, notamment en agissant pour l'éducation des générations futures. À cet effet, nous sommes fiers des actions de sensibilisation réalisées par les équipes nationale et locales du réseau éducation dans les différents territoires - zones urbaines, quartiers prioritaires de la ville et zones rurales - auprès de 21 742 élèves du primaire et du secondaire. Lors des 876 interventions menées en milieu scolaire, les élèves ont échangé sur l'importance de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

De même, notre engagement dans l'enseignement supérieur s'est renforcé, touchant l'ensemble des référents discriminations, dans le cadre de notre convention avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de même que des centaines d'étudiants, dont plus de 400 élèves-responsables associatifs dans le cadre de notre partenariat renouvelé avec Sciences Po Paris, et ses différents campus régionaux.

En 2023, la Licra a également poursuivi ses engagements dans le cadre des conventions de partenariat signées avec la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah) ainsi qu'avec le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR). Ces collaborations ont permis d'intervenir auprès de 7 306 membres des forces de l'ordre en formation initiale ou continue, renforçant ainsi nos efforts de prévention pour permettre une meilleure prise en charge des victimes et des témoins, dans les commissariats de police et gendarmeries.

En parallèle, nos programmes d'intervention, sur les terrains de sport, ont touché près de 3 000 jeunes sportifs, autant dans le monde amateur que dans le monde professionnel du football, du basket-ball ou encore de la natation.

A propos de notre mission d'accueil, d'écoute et d'assistance juridique, nous avons apporté un soutien individuel à plus de 1 000 victimes ou témoins d'actes racistes, antisémites ou discriminatoires sur l'ensemble du territoire, dont 804 prises en charge par le siège de la Licra. Cette démarche vise à les aider à faire valoir leurs droits et à obtenir justice. De plus, nous avons initié 116

procédures juridiques et procès au cours de cette année, illustrant notre engagement résolu à poursuivre les auteurs d'infractions à caractère raciste et / ou discriminatoire.

Notre action juridique s'éteint également au « monde en ligne », où nous avons traité plus de 1 500 signalements sur l'ensemble des réseaux sociaux. Cette initiative reflète notre engagement à lutter contre les discours de haine en ligne et à promouvoir un environnement numérique sûr et respectueux de chacun.

La Licra en première ligne sur le front du numérique

Sur le front de la communication, la Licra a consolidé une communauté en ligne comptant 120 000 abonnés sur Facebook, 45 000 sur Twitter, et plus de 3 000 sur Instagram. Notre site internet a également été dynamisé par la publication de centaines d'articles, attirant ainsi plus de 400 000 visiteurs.

La Licra a fermement affirmé sa présence dans le domaine du numérique et des réseaux sociaux en mobilisant ses ressources pour signaler, dénoncer et éradiquer les publications nuisibles, notamment les discours racistes, antisémites et complotistes qui y pullulent. À travers notre site officiel, www.licra.org, et notre lettre d'information bimensuelle, nous nous sommes efforcés de fournir en permanence des informations pertinentes et originales à nos membres et sympathisants. De plus, notre projet éducatif Sapio a été relancé afin de proposer de nombreux nouveaux formats vidéo sur nos réseaux sociaux en 2024.

Parallèlement, sur la scène internationale et européenne, la Licra a poursuivi avec vigilance et proactivité sa mission de lutte contre la propagation des discours de haine en ligne, en collaboration étroite avec l'INACH (International Network Against Cyber Hate) et la Commission européenne. Elle a poursuivi son action de lutte contre les contenus haineux en ligne avec le projet européen SafeNet. Elle a également initié un nouveau projet européen LIGHT, via le programme Erasmus + pour aider à développer de nouveaux outils éducatifs à l'attention de monde éducatif et des publics jeunes.

Le Droit de Vivre, revue universaliste et antiraciste de la Licra

S'imposant comme une revue capable de relever le défi de la bataille culturelle et idéologique qui anime la France depuis plusieurs décennies, le Droit de Vivre, notre revue historique, a poursuivi ses publications. Bien plus qu'une publication militante, le DDV vise à ancrer l'action de la

Licra dans une solide structure intellectuelle. Cette démarche est essentielle pour restaurer la légitimité de la parole des experts sur des sujets complexes, constamment menacée par le piège du relativisme.

La Licra bénéficie d'un capital de confiance qu'il convient de renforcer et de valoriser, afin d'élever Le DDV au rang de média de référence en matière d'antiracisme et d'universalisme. Le site internet du DDV, www.leddv.fr offre une plateforme numérique complémentaire à son format papier, attirant ainsi près de 110 000 visiteurs en 2023.

Des partenariats solides et de nouvelles actions

Forte de son réseau de partenaires, la Licra a continué à tisser des liens solides avec de nombreux acteurs, notamment les pouvoirs publics et ministères. Nous avons maintenu l'ensemble de nos partenariats, tant sur le plan des conventions que des financements. De nouvelles conventions ont été signées notamment avec le ministère de l'Agriculture, afin d'intervenir dans les établissements du monde agricole, avec la Préfecture de Police de Paris, pour des actions de sensibilisation auprès des policiers mais aussi des jeunes dans le temps extra-scolaire, ainsi qu'avec l'ONACVg, au niveau national et au niveau territorial. Cette approche stratégique s'est avérée fructueuse, nous permettant de consolider l'ensemble de nos partenariats publics.

De plus, nous avons poursuivi notre collaboration avec d'autres partenaires dans divers domaines, tels que le sport avec la LFP et le PSG, le monde du privé, notamment avec l'entreprise d'aide à la personne, Petit-Fils, avec la culture, avec le Festival d'Avignon.

Dans le but de renforcer cette dynamique, nous aspirons à étendre ces partenariats au niveau local et à en susciter de nouveaux, en travaillant main dans la main avec les acteurs publics et privés locaux au sein de nos différentes sections. La Licra a ainsi organisé la première édition du festival Joséphine Baker, grand salon littéraire de l'antiracisme, qui s'est déroulé aux Milandes, durant 3 jours, en juin 2023.

L'année 2023 a également été marquée par la mise en œuvre de la première campagne de collecte de dons de l'association en partenariat avec Charidy, qui s'est déroulé durant 48 heures en novembre 2023. Cette première édition a été un succès et a permis de faire connaître les actions de l'association auprès d'un nouveau public de donateurs privés.

L'ensemble de ces initiatives, projets et actions concrètes menés en 2023 reflète une fois de plus l'engagement constant de la Licra dans la lutte contre toutes les formes de discrimination et de haine, aussi bien en ligne que sur le terrain.

Dans la continuité de notre héritage historique, notre objectif, à la Licra, demeurera toujours la promotion sans faille de l'universalisme et des valeurs républicaines de fraternité, de laïcité et d'égalité en droits et en dignité. ●

« Le racisme est une peur
devenue folle, et c'est ce
qu'il faut éviter à tout prix
si l'on veut que l'humanité
survive »

- Germaine Tillion

« “Plus jamais ça”, c’est ce que disaient les déportés. Nous avons très peur de disparaître tous et qu’il n’y ait aucun survivant pour raconter cette tragédie. »

- *Simone Veil*

*commissions &
délégations*

*La Licra en
actions*



AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Rapport d'activité de la commission

2023

Par Gilbert Flam, président de commission

Au cours de l'année 2023, la commission des affaires européennes et internationale (CAEI) a eu une activité multiforme.

Elle a d'abord participé à l'organisation de la deuxième édition de la journée « Exils : avoir le courage de l'hospitalité » par la section du Bas-Rhin de la Licra, à Strasbourg, le 18 novembre 2023. Cette journée de réflexion a permis de présenter les enjeux européens des politiques migratoires, la réforme du règlement Dublin et des règles d'accueil des étrangers sur le territoire de l'Union européenne.

La CAEI a ensuite participé à l'élaboration des positions publiques de la Licra condamnant la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine depuis le 24 février 2022, le pogrom et les crimes contre l'Humanité commis le 7 octobre 2023 en Israël par le Hamas et le nettoyage ethnique menée par l'Azerbaïdjan au Haut Karabakh contre les populations arméniennes.

La CAEI a également contribué à l'élaboration de la position de la Licra sur la loi immigration adoptée par le Parlement français.

Enfin, la CAEI a poursuivi son activité de plaidoyer au niveau des institutions européennes, Union européenne et Conseil de l'Europe, et a mis en place une Représentation permanente de la Licra auprès des institutions européennes.

La Licra et l'Union européenne

Le Conseil européen et le Parlement européen ont adopté le 19 octobre 2022 le Règlement sur les services numériques, le « Digital Services Act » (DSA), proposé par la Commission européenne.

Ce texte, qui doit s'appliquer de manière uniforme dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne organise une régulation des plateformes afin de protéger les consommateurs. Il contient également des dispositions concernant le retrait des contenus illicites, notamment lorsqu'il s'agit des discours de haine, racistes et antisémites.

La Licra a participé aux débats qui ont été menés, notamment au sein des commissions spécialisées du Parlement européen. La commission des affaires européennes et internationales a pris l'initiative de rédiger et d'envoyer à l'ensemble des parlementaires européens et des responsables politiques de l'Union européenne un Appel qui précisait les points sur lesquels nous souhaitons

que ce texte évolue. Ce texte a été signé par 35 ONG et OING européennes (https://www.licra.org/wp-content/uploads/DSA_TRIBUNE_Appel_aux_deputes_europeens.pdf).

La Licra est engagée dans plusieurs projets européens et internationaux de lutte contre les discours de haine en ligne.

La Licra a été missionnée par la Commission Européenne, en collaboration avec l'International Network Against Cyber Hate (INACH), pour coordonner des exercices de monitoring sur les réseaux sociaux. L'objectif de ces exercices est de signaler des contenus haineux illégaux et d'analyser comment les plateformes les modèrent. Ces exercices mesurent si ces dernières respectent le Code de Conduite de l'Union Européenne, visant à combattre les discours de haine en ligne. En 2023, la Licra et l'INACH ont coordonné deux exercices : un premier « Official Monitoring Exercise », avec une équipe de 19 ONG européennes et un « Shadow Monitoring Exercise », comprenant une équipe de 5 associations. Les résultats de ces exercices sont disponibles dans les rapports publiés ici : <https://www.inach.net/category/publications-cyber-hate/>.

La Licra s'est également investie dans le projet Get the Trolls Out, coordonné par l'association anglaise Media Diversity Institute (MDI). Six autres associations, sont engagées dans ce projet : l'association allemande Amadeu Antonio Stiftung, l'organisation European Union of Jewish Students, l'association hongroise Center for Independent Journalism, l'association grecque Karpos, l'association belge European Network on Religion and Belief et l'association polonaise Never Again. Le projet Get the Trolls Out se focalise sur l'intolérance et les discriminations fondées sur l'appartenance à une religion. Les partenaires effectuent une veille sur les tendances de haine en ligne sur les réseaux sociaux et les médias plus traditionnels. Tous les mois, des articles sont publiés sur le site internet du projet afin d'analyser les différences et les similitudes dans les discours de haine entre les pays européens représentés et les grandes tendances observées.

La Licra s'est investie dans le projet SafeNet, initié en janvier 2023. Ce projet a pour objectif principal d'appliquer une approche globale dans la prévention et la lutte contre l'intolérance, le racisme et la xénophobie en ligne. Au total, ce sont 21 organisations non-gouvernementales qui participent à ce projet et qui mettent en place un monitoring

constant, sur une période de deux ans, afin d'évaluer comment les réseaux sociaux modèrent les discours de haine en ligne. Grâce aux résultats de ce monitoring, les partenaires du projet SafeNet pourront sensibiliser, avec un plaidoyer régulier, les réseaux sociaux ainsi que les autorités nationales et européennes sur le danger de la prolifération des discours de haine en ligne. Toutes les associations partenaires du projet sont membres du réseau de l'INACH et la plupart d'entre elles ont déjà participé aux exercices de monitoring financés par la Commission Européenne, mentionnés ci-dessus. La Licra coordonne le deuxième groupe d'activité lié au monitoring, c'est-à-dire le suivi des signalements de contenu jugés illégaux en vertu des lois nationales, transposant la décision-cadre 2008/913/JAI de l'Union Européenne. Le premier est coordonné par l'INACH qui s'occupe de la gestion et du management du consortium. Et le troisième est géré par l'association lituanienne LGL qui coordonne le plaidoyer et les activités de diffusion du projet.

La Licra coordonne le projet Erasmus+ LIGHT dont l'objectif principal est de lutter contre les biais inconscients et le racisme invisible. Avec quatre partenaires européens, nous avons comme objectifs de former les éducateurs et les professionnels en contact direct avec les jeunes afin de leur permettre de prendre conscience de leurs préjugés et des biais inconscients auxquels ils peuvent être soumis, les déconstruire et les sensibiliser aux différentes manifestations du racisme et de l'antisémitisme, dont les manifestations relèvent des stéréotypes et des préjugés.

La Licra est membre de deux réseaux internationaux luttant contre les discours de haine en ligne : Facing Facts Network et l'International Network Against Cyber Hate (INACH).

Enfin, la Licra est représentée dans les instances nationales de lutte contre les discours de haine en ligne. Elle est notamment membre de l'Observatoire de la haine en ligne et du Conseil National de la refondation numérique.

La Licra et le Conseil de l'Europe

La Licra bénéficie du statut participatif au Conseil de l'Europe. Elle est membre de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales du Conseil de l'Europe (COING), au sein de laquelle elle a proposé la création d'un comité « droits humains et intelligence artificielle » dont elle assure la présidence. Ce comité regroupe une douzaine d'OING et organise des webinaires notamment sur les rapports entre l'intelligence artificielle et l'éducation, avec les risques de biais de genre, racistes ou antisémites. Nous prévoyons d'organiser des webinaires sur les rapports entre l'intelligence artificielle et les médias (thématiques : réseaux sociaux et fausses nouvelles, complotisme, racisme et antisémitisme), entre l'intelligence artificielle et la sécurité et l'intelligence artificielle et la santé.

La Licra a obtenu le statut d'observateur dans le Comité Directeur sur l'Anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI), chargé de proposer au Comité des ministres du Conseil de l'Europe des recommandations pour améliorer la lutte contre les discours et les crimes de haine. La Licra a activement participé aux travaux des deux groupes d'experts sur la lutte contre les discours et les crimes de haine.

La Licra et l'OSCE

L'activité européenne de la commission des affaires européennes et internationales s'est également poursuivie dans le cadre de l'OSCE avec une participation au réseau européen mis en place pour réfléchir à l'amélioration de l'accueil des victimes des discours et des crimes de haine. ●

« Je suis un Homme,
je considère que rien
de ce qui est humain ne
m'est étranger »

- Térence

BÉNÉVOLAT

Rapport d'activité de la délégation

2023

Par Fabielle Angel, déléguée au développement du bénévolat

La constatation du manque de bénévoles actifs sur le terrain nous a conduits à réfléchir aux actions à mener afin d'augmenter nos forces actives, indispensables à la réalisation de nos actions.

Dans ce but, une formation sur le bénévolat est proposée aux adhérents de la Licra et aux présidents de section qui le souhaitent.

Cette formation permet d'une part de faire le point sur la situation de chaque section. D'autre part des solutions sont proposées en fonction des demandes et situations individuelles de chaque section. Plusieurs présidents de section nous ont sollicité afin de connaître les différentes possibilités offertes par leurs régions respectives et les outils dont nous disposons.

D'autre part, la formation est dispensée lors des réunions des régions organisées régulièrement.

Enfin, deux groupes de travail ont été constitués :

Afin de réfléchir à de nouvelles stratégies originales et innovantes qui devraient permettre d'attirer plus de bénévoles. Il est également question d'organiser des séminaires en présentiel, permettant aux bénévoles de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques respectives.

Afin de proposer à chaque nouvel adhérent un livret d'accueil qui lui permettra de mieux connaître notre association et les actions qu'elle mène sur le territoire et dans chaque section. Le livret d'accueil est enfin édité et distribué à toutes les sections. Ce livret contient également un feuillet central que chaque section peut renseigner en fonction de ses spécificités. ●

CULTURE

Rapport d'activité de la commission

2023

Par Abraham Bengio, président de commission

Depuis 2023, la commission Culture est coprésidée par Abraham Bengio et par Jean-Louis Rossi, de la section de la Drôme, président de la commission Culture Auvergne-Rhône-Alpes

Les réunions de la commission Culture, plus fréquentes que par le passé, s'efforcent désormais d'être plus interactives : au point sur les grands projets culturels nationaux s'ajoutent les informations données par les sections sur leurs réalisations ou leurs projets culturels.

● La Licra à Avignon 2023

Comme chaque année, la Licra était présente au Festival d'Avignon. En suivant ce lien, on accédera à la version numérique de la plaquette diffusée tout au long du festival : <https://www.licra.org/la-licra-au-festival-davignon-2023-programme> ainsi qu'au Journal numérique de la Licra à Avignon 2023.

Cette année, notre invitée d'honneur pour le grand débat de la Licra à Avignon, dans le cadre prestigieux du cloître Saint-Louis, était Barbara Cassin, de l'Académie française, autour du thème suivant : « Plus d'une langue, rempart contre la barbarie ? »

Parmi les nouveautés de l'édition 2023, signalons le Pavillon Mahsa Amini – Iran en révolution, « femme, vie, liberté », que nous avons organisé en partenariat avec la Manufacture, le cinéma Utopia et les associations Culture et universalisme, Nouvelles images persanes et Iran Ciné Panorama : des tables rondes (avec la participation, pour la Licra, de Jacqueline Costa Lascoux), des films, une exposition, des spectacles et des performances.

Le festival 2023 a été l'occasion de découvrir de remarquables spectacles, parmi lesquels il faut citer *L'Écriture ou la vie* d'après Jorge Semprun, *La Question*, d'après Henri Alleg, *Le Village de l'Allemand*, d'après Boualem Sansal, *4211 km* de Naïla Navidi ou, pour la

deuxième année, *Jean Zay, l'homme complet*. Citons encore, en cette année de panthéonisation de Missak Manouchian, *Petit frère – la grande histoire Aznavour*.

Le réseau jeunes était présent à nos côtés, de mieux en mieux intégré à l'équipe d'organisation.

Notons enfin que, pour la toute première fois, la Licra à Avignon a bénéficié d'une subvention du ministère de la Culture (Drac PACA).

• Formation aux bords de scène

Cette année encore, une formation aux *bords de scène* (les débats qui suivent une représentation théâtrale ou une projection cinématographique) a été organisée au siège le samedi 13 mai, pour une dizaine de stagiaires. Les formateurs étaient Abraham Bengio, Véronique Ejnès et Jean-Louis Rossi. Ces formations, organisées autour d'un film ou d'une pièce de théâtre et qui permet de mettre les stagiaires en situation de préparer et d'animer un débat, recueillent un vrai succès et seront reconduites.

• Concours de nouvelles de la Licra « Écrire contre la haine – prix Bernard Lecache »

À l'initiative de Claude Londner, la Licra a organisé son premier concours de nouvelles, lancé le 26 novembre 2022, à l'issue de la Fête de l'Universalisme – Lire contre la haine. Cette première édition a été un véritable succès : 137 nouvelles reçues et, à l'issue de la délibération du Grand Jury¹, 21 nouvelles sélectionnées. Elles ont été publiées par Andrea Iacovella, militant de la Licra et éditeur à l'enseigne de la Rumeur libre (le livre s'intitule *Écrire contre la haine – concours de nouvelles de la Licra*). Les trois premières nouvelles, *Le Village disparu* de Claude Griesmar, *Petite*

balade des haines ordinaires de Frédérique Nardin et *Terminus*, d'Agnès Renaud, ont reçu le prix Bernard Lecache. La cérémonie de remise des prix a eu lieu le samedi 21 octobre 2023 au lycée Jean-Baptiste Say et s'est achevée par un tour de chant de Michèle Tauber.

La commission Culture participe désormais aux **soirées de veille bibliographique** en collaboration avec la commission Histoire, mémoire et droits de l'homme.

• En 2023 ont été lancés les préparatifs :

- de l'**Universalisme en fête** qui aura lieu le dimanche 2 juin 2024 à la mairie du 5^{ème} arrondissement de Paris et qui fusionne cette année avec le **salon du livre anti-raciste de la Licra Paris** ;
- des **Cinquièmes Journées des Justes** qui auront lieu en juin 2025 à Toulouse, en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne et la Ville de Toulouse.

Enfin, la commission Culture a continué de **labelliser des films et des pièces de théâtre**. Citons par exemple :

- Théâtre : *Ourika* d'après Claire de Duras, mise en scène Elisabeth Tamaris, avec Marie Plateau ; *La situation : Jérusalem, portraits sensibles*, de Bernard Bloch ; *4211 km*, d'Aïla Navidi ; *Le Village de l'Allemand*, d'après Boualem Sansal, par le théâtre des Asphodèles ; *L'Écriture ou la vie*, d'après Jorge Semprun, de Jean-Baptiste Sastre ; *La Question*, d'après Henri Alleg, de Laurent Meininger ; *Jean Zay, l'homme complet*, d'après Jean Zay, avec Xavier Béja ; *Vel d'Hiv*, avec Alice Taglioni, Fay d'après Julie Aron Amiel
- Films : *Le procès Goldman* de Cédric Kahn, *Tantura* d'Alon Schwarz

Abraham Bengio et Jean-Louis Rossi ●

« Vivons ensemble comme
des frères, ou nous finirons
comme des fous »

- Martin Luther King

1. Le Grand Jury comprenait notamment les écrivaines Gaëlle Nohant et Belinda Cannone ; l'ancien délégué général à la langue française et aux langues de France Xavier North, le directeur de cabinet du Drac d'Île-de-France Olivier Tur, des représentants du Musée de l'histoire de l'immigration, du Musée mémorial du terrorisme, notre ami Antoine Spire, le libraire Olivier l'Hostis, un professeur d'université Antony McKenna, une militante de la Licra Josiane Pioda.

ÉDUCATION

Rapport d'activité de la commission

2023

Par Bernard Ravet et Hélène Bouniol,
co-présidents de commission

En 2023, le Réseau Education Licra a entrepris un travail collectif qui a permis de conforter les principes fondamentaux de la Licra dans le domaine éducatif :

- L'universalisme comme fondement de notre démocratie et l'éducation comme une des priorités nationales
- La déconstruction des préjugés, des idées reçues et des fake news pour prévenir les discriminations
- Les valeurs de la République pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme
- La légitimité de chacun à se sentir citoyen pour permettre à tous l'adhésion et le respect des valeurs et des lois de la République
- Le principe de Laïcité pour protéger l'École des tensions interreligieuses et des dérives communautaristes
- Une nouvelle approche positive de la loi de 1905 pour déconstruire cette approche complotiste : la laïcité serait liberticide et discriminatoire pour les musulmans.
- Une éducation aux faits religieux et à l'histoire des peuples pour lutter contre l'antisémitisme et les discriminations antimusulmanes

Le Réseau Licra Education se structure

En 2023, nous avons souhaité déléguer plusieurs missions à des militants volontaires, les référents thématiques du Réseau Licra Education. Cette nouvelle organisation a pour objectif de répondre à une demande grandissante de la communauté éducative de produire de nouveaux modules d'intervention thématiques et d'accompagner des projets d'établissement dans la durée.

Au siège de la Licra, le service Éducation est composé à ce jour de deux personnes permanentes : une personne en charge des missions nationales « éducation et sport » ainsi qu'une responsable des opérations.

Intervenir dans un grand nombre de territoires

Grâce à ses sections locales, la Licra intervient dans un grand nombre de territoires, dans les écoles élémentaires, dans les établissements du second degré d'enseignement général et professionnel - collèges, lycées -, en privilégiant

les quartiers de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales isolées et précarisées. Les thématiques des interventions sont la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, la défense de la laïcité et des valeurs de la République.

Avec l'objectif de lutter contre les discriminations dans les quartiers politique de la ville (QPV), par exemple, la Licra poursuit ses actions éducatives avec la Ville de Sarcelles (dans le cadre de son plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme) incluant des projets d'établissement en continu.

Nos interventions se développent aussi dans le cadre péri-éducatif et parfois durant les vacances scolaires.

Notre souhait est de donner la priorité aux demandes qui s'inscrivent dans la durée, souvent intégrées aux projets d'établissements sans pour autant abandonner les interventions scolaires ponctuelles.

En 2023, 21742 élèves ont été sensibilisés par des militants de la Licra et ses sections locales, soit plus de 876 interventions réalisées.

Les actions nationales concertées

En 2023, le service Education de la Licra a appelé les sections locales à partager leurs actions avec le national à l'occasion de temps forts annuels : la journée hommage à Samuel Paty, la journée contre le harcèlement scolaire, la journée de la laïcité, la journée des droits de l'enfant, la semaine contre le racisme et l'antisémitisme, la journée des réfugiés.

Une communication a ensuite été réalisée auprès des partenaires et des médias pour valoriser les actions éducatives organisées par la Licra et ses sections pour ces événements. L'idée étant de montrer et valoriser la force du Réseau Education Licra.

De plus, le 5 juin 2023, une cérémonie a été organisée pour la remise des Prix des Trophées Education de la Licra au Palais du Luxembourg à Paris. Cette initiative du Réseau Licra Education a pour but de récompenser et valoriser des actions éducatives réalisées par des sections de la Licra et des établissements scolaires.

• Faire participer notre réseau aux enjeux actuels de l'éducation

Grâce à son réseau Education implanté sur tout le territoire, la Licra s'évertue à répondre aux enjeux actuels de l'éducation nationale :

- Apporter systématiquement et indéfectiblement son soutien aux enseignants et à l'institution quand ils sont la cible d'attaques
- Développer avec les enseignants une approche qui, sans nier les cultures d'origine, permette à chaque élève de construire sa propre identité et d'échapper aux assignations communautaristes
- Développer l'esprit critique des élèves dans le champ de la citoyenneté numérique pour combattre les fake news, lutter contre l'endoctrinement et endiguer la haine en ligne
- Faciliter la mise en œuvre de mesures de responsabilisation pour une prise en charge individuelle d'élèves
- Elargir son activité au domaine péri-éducatif et extra-scolaire
- S'impliquer plus dans l'information et la formation des parents sur leur responsabilité éducative.

• Former les intervenants scolaires de la Licra

La Licra travaille à former de plus en plus d'intervenants scolaires, par un travail en groupe dit d'analyse de la pratique, à partir des questions posées par des élèves et une formation in situ lors d'interventions, en situation d'accompagnant dans un premier temps. Un module « Eléments de langage et Posture de la Licra » est proposé par Hélène Bouniol en première partie de la formation aux interventions scolaires. Ces formations sont proposées aux militants des sections de la Licra en présentiel ou distanciel le cas échéant.

• Produire des nouvelles ressources

Le Réseau Licra Education a initié le projet d'une lettre info en 2023. Cette année, deux lettres ont été écrites. Elles ont permis de faire le point sur les activités passées et à venir liées à la Commission Education.

• Proposer des rendez-vous numériques

Depuis 2020, nous organisons en distanciel « les Rendez-Vous des Experts », ouverts à tous sur inscription et diffusés en live sur Facebook. <https://www.licra.org/?s=rdv+des+experts>

En 2023, quatre webinaires ont été proposés aux militants et aux internautes :

- 31/01/2023 : « *L'antisémitisme est d'abord une théorie du complot* » avec Joël KOTEK, politologue, docteur en Sciences Politiques de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et professeur à l'Université libre de Bruxelles.

- 11/04/2023 : « *La jeunesse, un enjeu face à la montée du racisme et de l'antisémitisme* » avec Sophie ÉLIZEON, déléguée interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH).
- 10/10/2023 : « *La panthéonisation des résistants Mélinée et Missak Manouchian* » avec Jean-Pierre SAKOUN, président d'Unité laïque.
- 12/12/2023 : « *Appréhender et interpréter les contestations d'enseignements pour pouvoir y répondre* », avec Isabelle de Mecquenem, agrégée de philosophie, membre du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République.
- Sur le compte Facebook de la Licra, ces quatre rendez-vous ont comptabilisé plus de 4000 vues.

• Favoriser les échanges de pratiques, d'expériences et de ressources des membres du réseau

Une réunion trimestrielle regroupant une quarantaine de participants

Chaque trimestre, les militants de la commission Réseau Licra Education se réunissent pour échanger et aborder les projets et réalisations de la commission. Ces réunions sont un moyen pour les militants non seulement de se retrouver et de faire des échanges de pratiques, mais aussi de prendre des décisions importantes pour le Réseau.

Deux réunions plénières exceptionnelles suite aux événements du 7 octobre

Les événements du 7 octobre ont créé une onde de choc, qui n'a pas épargné le domaine de l'éducation en France. La commission Réseau Licra Education a donc organisé deux réunions plénières exceptionnelles pour évoquer la situation, leur répercussion dans le domaine de l'éducation en France et le travail à entreprendre pour répondre aux nouvelles questions d'élèves liées à ces événements.

• Les ateliers du Réseau Licra Education

Ce projet est parti de la volonté de membres du réseau Education Licra, de partager leur expertise et leur expérience d'un sujet. Comme vous pourrez le constater, ces ateliers ont été conçus avec des formats variables. Mais, ils ont en commun les échanges de savoirs et de pratiques.

Chaque responsable était libre de mener son atelier comme elle ou il le souhaitait. Leur unique contrainte étant la production d'un compte rendu afin que ces travaux collectifs puissent bénéficier à l'ensemble de notre réseau.

• Faire face à l'actualité

Comme évoqué, notre réseau souhaite cultiver sa capacité à réagir et réfléchir collectivement face à l'actualité. Ce fut le cas en 2021 pour l'assassinat de Samuel Paty. En 2023, les massacres du 7 octobre, l'assassinat de Dominique

Bernard, les attaques à la laïcité, les remises en question des enseignements et les agressions des enseignants ont formé le socle de nos réflexions collectives.

Nos échanges en réseau permettent à nos intervenants d'être mieux armés face à la radicalisation des propos de certains élèves, la propagation des préjugés sur la laïcité et l'expression de plus en plus courante de propos discriminants, racistes et antisémites par certains élèves, soutenus par leur environnement familial, leur environnement religieux et aussi leur addiction aux fake news et aux réseaux sociaux.

• Apporter sa contribution à la voix de la Licra et à des projets transverses de l'association

Les militants du Réseau Education contribuent également à la réalisation d'évènements portés par d'autres commissions et à des actions transverses de la Licra. A titre d'exemples :

- Dans le cadre de la panthéonisation à venir de Missak Manouchian (février 2024), Hélène Bouniol et Bernard Ravet ont mené un travail en collaboration avec les

élèves de l'Ecole Estienne à Paris afin de créer une exposition retraçant la vie de ce résistant

- Dans le cadre du Festival du livre Joséphine Baker de la Licra (juin 2023) au château des Milandes, Bernard Ravet a apporté sa contribution au projet éducatif de cet événement et à la mise en place d'un partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Dordogne.
- La commission éducation Ile-de-France avec des permanents du siège et des bénévoles, à la demande de la Préfecture de Police de Paris, a préparé des jeunes en situation de précarité, durant toutes les vacances d'été, à la représentation d'une pièce de théâtre en présence du Préfet de Police.
- Bernard Ravet est intervenu lors de la table ronde « En finir avec les idées reçues sur la laïcité » organisée par la Ville de Nancy en décembre 2023
- Bernard Ravet s'est exprimé plusieurs fois dans les médias au cours de cette année 2023 :

<https://www.licra.org/intervention-de-bernard-ravet-co-president-du-reseau-education-de-la-licra-sur-labaya>

https://www.lepoint.fr/societe/bernard-ravet-enseigner-est-aujourd-hui-un-metier-a-risque-15-10-2023-2539394_23.php

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Rapport d'activité de la délégation

2023

• Renforcer les relations entre la Licra et le ministère de l'Enseignement supérieur

En 2023 la Licra a continué ses actions avec le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la convention de partenariat qui nous lie. Celle-ci vise à renforcer les actions à destination des acteurs du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans le cadre de cette convention, les établissements d'enseignement supérieur peuvent faire appel à la Licra pour intervenir dans le cadre du programme de formation initiale et continue de leurs personnels mais également pour les accompagner dans la mise en place de cellules d'écoute des victimes ou témoins de racisme, d'antisémitisme et de discrimination.

La Licra et ses sections, présentes sur l'ensemble du territoire, peuvent également être mobilisées pour toute intervention directement devant la communauté étudiante et mettre à disposition un certain nombre de ressources pédagogiques et culturelles permettant d'aborder des sujets comme les discours de haine en ligne, les « fakes news », les discriminations, la laïcité etc.

• Former les référents racisme et antisémitisme

Au niveau national, la Licra a été sollicitée pour intervenir auprès des référents racisme et antisémitisme, mais également tout personnel intéressé, au sein des établissements d'enseignement supérieur.

En 2023, 9 sessions de formations ont été ouvertes permettant de toucher près de 60 établissements (et antennes de CROUS), soit 130 personnes.

Cette formation de trois heures, intitulée « Identifier, prévenir et réagir dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche » a pour objectif de permettre aux professionnels de savoir identifier les infractions racistes et antisémites, de connaître les outils de prévention et de sanction, et de pouvoir échanger sur les bonnes pratiques qui peuvent être mises en place dans les établissements.

La Licra met également à disposition du personnel des établissements son expertise dans l'accompagnement des personnes victimes de racisme, d'antisémitisme ou de discrimination à caractère racial.

Afin de toucher toujours plus de personnes, la Licra a participé le 5 avril 2023 à un webinar visant à présenter la formation aux référents n'en ayant pas encore bénéficié, afin de les inciter à s'inscrire aux sessions déjà programmées jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023.

Accompagner les établissements d'enseignement supérieur

En 2023, la Licra a été sollicitée par plusieurs établissements d'enseignement supérieur. Dans ce cadre, 4 stands ont été tenus lors de journées de mobilisation afin de présenter aux étudiants les actions de l'association et de les interpeller sur ces sujets ; 5 sessions de sensibilisation ont été menées directement auprès des étudiants permettant d'aborder la liberté d'expression et ses limites, les discriminations mais aussi les questions de laïcité ; 1 formation a été menée pour les membres d'un service d'une école d'ingénieurs et 2 établissements ont été accompagnés pour la mise en place de leur plan de prévention et la rédaction d'un guide sur le sujet.

Depuis 2021, une convention de partenariat lie la Licra à Sciences Po Paris ainsi que ses différents campus. Un module a été conçu spécialement pour sensibiliser les étudiants responsables d'associations étudiantes et membres de leurs bureaux sur les différentes infractions racistes et antisémites, la lutte contre les discours de haine en ligne et les discriminations à caractère racial.

En 2023, ce sont 25 sessions (en présentiel ou distanciel) qui ont été effectuées, permettant ainsi de sensibiliser plus de 400 élèves. Certaines de ces sessions sont assurées en anglais afin de toucher également les étudiants anglophones.

Une session a également été organisée pour les référents des différents campus de Sciences Po Paris afin de leur permettre de mieux accompagner les étudiants sur ces questions.

Les différentes sections de la Licra présentes sur le territoire ont également pu intervenir dans les établissements d'enseignement supérieur de leur région tout au long de l'année et de nouvelles conventions de partenariat ont été rédigées et seront signées en 2024, renforçant ainsi l'implication et la présence de la Licra aux côtés des établissements.

Réflexion et mobilisation avec la commission de prévention et lutte contre les discriminations

En 2023, la Licra a été invitée à rejoindre le comité de pilotage de l'Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur (ONDES). Deux fois par an, le comité se réunit afin de déterminer les orientations de l'observatoire.

Depuis décembre 2021, la Commission de prévention et de lutte contre les discriminations poursuit son travail de réflexion autour de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de faire des préconisations pour prévenir efficacement des situations de discrimination à caractère racial qui pourraient intervenir dans le secteur et notamment dans l'accès au master (voir DDV n°685, interview page 64/65 de Laurent BERGER, Président de la CFDT, sur le chiffre noir sur la discrimination dans l'accès aux stages et à l'apprentissage).

La Licra intervient également dans le cadre du DU de formation contre le racisme et l'antisémitisme de l'Université Paris 8 via la participation de son Président Mario Stasi et la Présidente de la commission prévention et lutte contre les discriminations Galina Elbaz.

En 2023, la Licra nationale a intégré le programme d'engagement responsable de l'EM Lyon afin d'accueillir des étudiants au sein de la Licra pour accomplir des missions auprès des publics bénéficiaires de l'association. Des formations à l'accueil des victimes, aux interventions en milieu scolaire, à l'animation de bords de scènes ou de sessions de sensibilisation dans le milieu sportif sont proposées afin de permettre aux étudiants bénévoles de réaliser des actions diversifiées. ●

FORMATION

Rapport d'activité de la délégation

2023

Par Frédéric Potier, délégué à la formation professionnelle

Forte de son expérience auprès des victimes, la Licra constate depuis plusieurs années que le monde du travail est le premier lieu d'expression du racisme.

Le Défenseur des droits fait le même constat : parmi l'ensemble des saisines reçues en 2019 pour discrimination à raison de l'origine, l'emploi est le premier domaine invoqué, avec 35,5 % des saisines reçues relevant de l'emploi privé et 24,4 % de l'emploi public -*Défenseur des droits, Rapport annuel d'activité 2019, 2020*-.

D'après un rapport de France Stratégie de 2016 -*Le coût économique des discriminations*-, en France, la réduction, même modeste, des discriminations rapporterait 7 % du PIB en 20 ans, soit 150 milliards d'euros.

Une récente enquête de l'INSEE -*Les discriminations sur le marché du travail subies par les personnes d'origine maghrébine, édition 2023*- montre que le taux de rappel des candidats à un emploi par le recruteur est supérieur de 31,5% lorsque ces derniers n'ont pas d'ascendance migratoire supposée.

Face à ce constat, la Licra, qui est reconnue depuis plusieurs années organisme de formation, accompagne différents acteurs institutionnels, associatifs et privés pour faire reculer le racisme, l'antisémitisme et les discriminations et favoriser l'égalité des chances. Faire connaître la législation en la matière, s'assurer d'un processus efficace de remontée des signalements, affirmer l'implication de l'entreprise sur ces sujets via une charte, engager les collaborateurs sur des actions concrètes de sensibilisation et de prévention, sont autant d'objectifs que nous nous sommes fixés.

Depuis plus d'un an, l'association s'est dotée d'un service permanent dédié à cette activité et a formalisé une offre de formation afin d'atteindre ces objectifs.

• Les propositions de valeur de la Licra

Depuis près de 100 ans, la Licra dispose d'un savoir-faire unique en France. Elle connaît les mécanismes qui mènent aux discriminations. Elle a construit, autour d'un corpus de valeurs, des outils qui permettent de résoudre ou anticiper des conflits liés aux questions de racisme, d'antisémitisme et de discriminations en général.

La Licra met à profit son expertise, sa méthode, ses mots, son identité et son histoire pour aider les entreprises à affronter les enjeux sociétaux de notre époque et à trouver les moyens et outils pour progresser.

Le service formation de la Licra propose un accompagnement sur mesure adapté à l'activité spécifique et à la culture de chaque structure. Pour répondre le plus efficacement aux besoins de nos partenaires, nous organisons plusieurs entretiens et procédons si besoin à des interviews des collaborateurs afin de mieux comprendre la réalité de leur activité et apporter lors de la formation des connaissances et des outils pertinents pour leur pratique professionnelle.

L'organisation notamment de sessions de formation en groupes restreints permet une approche pédagogique interactive et participative favorisant les échanges et le partage d'expériences.

• Les formations de la Licra

L'objectif poursuivi par le service formation de la Licra est de sensibiliser, alerter, prévenir, informer et former, accompagner et impliquer l'ensemble des acteurs de l'entreprise et d'autres secteurs, sur ces sujets complexes et sensibles qui nécessitent une approche spécialisée et personnalisée et l'intervention d'experts.

Au-delà de l'accompagnement global à la mise en place d'un plan global contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, la Licra propose des interventions sous forme de conférences, d'ateliers et de sessions de formations qui peuvent être animées en présentiel ou en distanciel.

Les formateurs qui interviennent sont choisis selon les thématiques abordées lors de la formation et sont reconnus comme ayant une expertise sur lesdits sujets : juristes et avocats spécialisés dans les discriminations, les discours de haine (en ligne et hors-ligne), accueillants pour les victimes d'actes racistes et antisémites, historiens, professionnels du monde du sport etc.

En 2023, le service formation de la Licra a créé un catalogue permettant de répertorier ces principales thématiques d'intervention (liste non-exhaustive) :

- Identifier, qualifier, prévenir et agir sur les faits racistes, antisémites et discriminatoires
- Le principe de laïcité appliqué à l'entreprise – appréciation et évaluation de l'existant
- La prévention et la gestion des comportements inappropriés
- Mettre en place une cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes
- Identifier, qualifier et agir face aux discours de haine en ligne

Ces modules sont proposés aux entreprises (salariés, services des ressources humaines, membres du CSE, managers etc.), adapté à leur domaine d'activité, mais également aux clubs sportifs (top management, joueurs professionnels ou amateurs, associations de supporters, membres des commissions disciplinaires, arbitres etc.) aux institutions et services d'administration (ministères, mairies, préfectures, missions locales, éducateurs de la PJJ etc.) , aux établissements d'enseignement supérieur (référénts discrimination, personnel administratif, membres des services de directions, équipes pédagogiques, responsables des associations étudiantes, membres des commissions disciplinaires, étudiants etc.) etc.

Le développement de partenariats

Cette année encore, la Licra a poursuivi l'accompagnement de ses partenaires – la Ligue de Football Professionnel, l'Oréal, le Paris Saint-Germain, Petits-Fils, Sciences Po Paris - et a noué de nouveaux partenariats afin d'aider toujours plus d'entreprises et de structures à s'impliquer dans une gestion consciente, éthique et non-discriminatoire.

A la suite du lancement du nouveau plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ présenté par la DILCRAH pour 2023-2026, la Licra participe, au sein des Comités Opérationnels de lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBTQI+ (CORAH), à l'élaboration des plans départementaux. Elle a notamment rejoint le groupe de travail du CORAH de Paris consacré à la formation des professionnels. ●

FORMATIONS POLICE- GENDARMERIE

Rapport d'activité de la délégation

2023

Par Patrice Bilgorai, chargé national des formations Police-Gendarmerie

En 2021, la Licra a conclu une Convention nationale avec le ministère de l'intérieur qui lui permet d'intervenir dans les écoles de police et de gendarmerie en formation initiale.

Elle est également amenée à assurer des actions de sensibilisation en formation continue et à développer des actions communes avec les forces de l'ordre sur le terrain.

La formation initiale

Bilan des interventions menées en 2023

En 2023, la Licra a mené au total 63 interventions dans les écoles de police et de gendarmerie, sensibilisant à cette occasion 7 230 élèves policiers et gendarmes.

La Licra n'a obtenu que des bons retours des écoles, confortant ainsi le partenariat établi avec la police nationale et la gendarmerie nationale.

| | Interventions | Effectif |
|------------------------------------|---------------|--------------|
| Ecoles nationales de police | 31 | 3 179 |
| Ecoles de gendarmerie | 30 | 3 883 |
| ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or | 1 | 68 |
| EOGN de Melun | 1 | 100 |
| TOTAL | 63 | 7 230 |

Ecoles de police

Sur l'année 2023, la Licra a réalisé 31 interventions auprès de plusieurs promotions d'élèves gardiens de la paix au sein des onze écoles de Police suivantes : Saint-Malo, Oissel, Roubaix, Sens, Montbéliard, Périgueux, Nîmes, Reims, Toulouse, le centre régional de formation de Draveil et le centre de formation de police de Chassieu.

Les promotions étant plus ou moins importantes selon les écoles, la Licra a sensibilisé au total 3 179 futurs gardiens de la paix.

Au mois de juillet 2023, la Licra est également intervenue à l'École Nationale Supérieure de la Police (ENSP) de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or auprès de la 74^{ème} promotion.

L'association a ainsi pu sensibiliser et échanger avec 68 futurs commissaires de police.

La Licra est également en lien avec l'ENSP de Cannes Ecluse pour intervenir auprès des futurs officiers de la police nationale.

Ecoles de gendarmerie

Sur l'année 2023, la Licra a réalisé 30 interventions auprès des cinq écoles de gendarmerie nationale : Chaumont, Dijon, Tulle, Châteaulin et Montluçon.

L'association est ainsi intervenue devant 3 883 futurs gendarmes.

En février 2023, la Licra est également intervenue pour la seconde fois à l'école des officiers de la gendarmerie nationale de Melun (EOGN), auprès de 100 futurs officiers de gendarmerie.

Le contenu des interventions

La Licra intervient sur le même contenu qu'en 2021, celui approuvé par les deux directions générales de la police nationale et de la gendarmerie nationale.

Le partage d'expérience sur l'accueil des victimes de racisme et d'antisémitisme constitue toujours un élément central de l'intervention. L'association aborde également la déconstruction des stéréotypes et préjugés à travers la notion de biais cognitif.

L'intervention de la Licra se complète de deux supports vidéo qui permettent de présenter d'une part l'association et d'autre part son activité en matière d'accueil des victimes.

Pour les écoles de police, les vidéos avaient déjà été tournées en 2021.

En ce qui concerne les écoles de gendarmerie, la Licra a pu réaliser ces vidéos au printemps 2023 avec le soutien du commandement des écoles de la Gendarmerie nationale (CEGN) et l'appui du centre de production multimédia de la gendarmerie nationale (CPMGN).

Désormais, les supports pour les écoles de police et de gendarmerie ont été uniformisés et le module d'intervention est commun aux deux institutions.

La Licra continue en parallèle de faire évoluer certaines parties du module, afin de prendre en compte les retours et la réception du module auprès du public.

Ainsi, un groupe de travail a été créé en 2023 afin de réfléchir à des contenus pédagogiques adaptés sur la question des stéréotypes, préjugés et biais pour les élèves.

L'équipe d'intervenants profitera d'une nouvelle version du module dès janvier 2024.

L'organisation des interventions

Pour les interventions, la Licra est en contact avec chaque direction générale et l'organisation peut donc varier d'une institution à l'autre.

En écoles de police

Sauf exception, la Licra bénéficie en principe d'un temps d'intervention d'une heure par session.

L'association a appris que la Direction centrale du recrutement et de la formation de la Police nationale (DCRFPN) avait décidé d'allonger le temps d'intervention de la Licra, qui devrait passer dès 2024 à une heure trente.

En écoles de gendarmerie

L'association avait initialement une heure trente d'intervention. Toutefois, début septembre, la gendarmerie nationale a décidé de réduire ce temps en ajoutant une troisième association au créneau de trois heures prévues, sans que ce dernier soit allongé. Désormais, la Licra se retrouve avec une seule heure d'intervention.

Des interventions animées par une équipe de militants actifs et motivés

Les interventions sont toujours assurées par l'équipe police/gendarmerie de la Licra. Cette équipe est composée de militants bénévoles formés pour sensibiliser les forces de l'ordre.

En 2023, 19 militants et une salariée se sont pleinement investis dans les interventions en écoles de police et de gendarmerie. Au total, l'équipe peut compter sur 30 militants intéressés et motivés qui sont rattachés à 14 sections différentes. Elle a donc l'avantage de couvrir presque l'ensemble du territoire métropolitain français et de pouvoir assurer la totalité des interventions proposées.

Chaque militant assiste à plusieurs interventions en tant qu'observateur et participe à des sessions de formations. Ainsi, plusieurs sessions ont eu lieu avec différents militants au cours de l'année 2023, en visioconférence ou en présentiel.

La Licra a formalisé une offre de formation en interne pour accompagner les militants intéressés à intervenir en formation initiale dans les écoles de police et de gendarmerie.

La formation continue et le développement des actions communes

Dans la continuité des interventions qu'elle mène en formation initiale, la Licra a à cœur de développer des actions auprès et avec les forces de l'ordre sur le terrain.

La Licra Nîmes dans le département du Gard

Le 1^{er} mars 2022, la Licra Nîmes a signé sa 4^{ème} Convention départementale avec le ministère de l'intérieur et continue de mener des actions auprès de la direction départementale de la sécurité publique du Gard (DDSP 30) et du groupement de gendarmerie départemental du Gard.

En 2023, la LICRA Nîmes est intervenue auprès des réservistes opérationnels de la DDSP ainsi que, comme chaque année, auprès des nouveaux effectifs de la Police Nationale affectés dans le département.

Elle a mené également trois interventions auprès des commandants d'unités de gendarmerie dans trois compagnies sur cinq : Nîmes, Vauvert, Bagnols sur Cèze. Ces actions de sensibilisation se déroulent dans le cadre des Réunions de Chefs de Brigades (RCB). Ces actions se poursuivront en 2024 auprès des deux autres compagnies.

Les actions de sensibilisations proposées par l'association dans le cadre de la formation continue des policiers et des gendarmes privilégient l'information, le partage d'expérience avec recours à des cas pratiques en matière d'accueil des victimes et échanges autour des formes de collaboration possibles.

Toujours dans le cadre de la Convention Départementale et à l'occasion d'un partenariat avec la Maison de Protection des Familles (MPF) de la Gendarmerie du Gard, la LICRA Nîmes a apporté son concours à la finalisation d'une mallette pédagogique destinés aux gendarmes intervenants en milieu scolaire. Ce projet qui s'est étendu sur deux ans est désormais achevé.

La signature d'une Convention de partenariat avec la Préfecture de police de Paris

Le 20 novembre 2023, la Licra et la Préfecture de police de Paris ont signé une Convention de Partenariat.

Elle vient formaliser les actions déjà menées par la Licra durant les Journées Républicaines de la Jeunesse (JRJ) auprès de jeunes qui ne partent pas durant les périodes de vacances scolaires.

En effet, durant l'été 2023, la Licra est intervenue à plusieurs reprises sur le site Alain Mimoun pendant les JRJ afin de sensibiliser les enfants, de manière ludique, à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

La Convention prévoit également la possibilité de mener des interventions communes, avec des militants de la Licra et des policiers spécialement affectés à des missions de prévention, de contact et d'écoute (MPCE), auprès d'établissements scolaires qui en feront la demande.

Les perspectives de collaboration

L'association souhaite développer ses actions de sensibilisation auprès des forces de l'ordre en formation continue, qu'elle peut adapter aux problématiques rencontrées.

Elle propose également des contenus d'intervention tirés de son expérience en matière d'accueil des victimes. En effet, la Licra observe et recueille les obstacles rencontrés par les victimes auprès des forces de l'ordre notamment lorsqu'elles se rendent en commissariat ou gendarmerie pour déposer plainte. Cela concerne l'accueil des victimes jusqu'au suivi des dossiers, en passant par la prise de plainte.

Au-delà des actions de sensibilisation, les sections locales peuvent également créer des liens étroits avec les forces de l'ordre pour coconstruire des actions communes (i.e. échanges police-population, expositions, etc.).

Afin d'aider les militants à développer ce type d'actions, Patrice BILGORAI et la salariée chargée des interventions en police/gendarmerie leur proposent des sessions

d'accompagnement personnalisées. Cette offre de formation a été diffusée en interne et est ouverte à tout militant désireux de développer un partenariat avec les forces de l'ordre au niveau local.

La sensibilisation des RED

La Licra a rencontré la responsable nationale des Référents égalité-diversité (RED) de la gendarmerie, la Capitaine Détey. L'association souhaitait d'une part mieux connaître le rôle et les compétences des RED et d'autre part échanger sur les difficultés rencontrées en matière d'accueil de victimes et les actions de sensibilisation proposées pour y répondre.

L'association a ensuite été sollicitée pour intervenir durant la formation des futurs RED franciliens en novembre 2023. Ce fut l'occasion d'expliquer l'importance du rôle joué par les forces de l'ordre dans l'accueil des victimes et d'attirer leur attention sur des difficultés souvent rencontrées par les victimes au sein des gendarmeries (i.e. refus de dépôt de plainte, problème de qualification juridique dans les plaintes, l'absence de réquisition pour aller en unité-méxico judiciaire, etc.).

Actions annexes en lien avec les forces de l'ordre

L'association a été sollicitée par l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine (OCLCH) pour faire part de son expérience en vue de participer à la création d'un guide de l'audition des victimes de crimes et délits haineux.

La Licra a ainsi pu insister sur l'importance de bien accueillir les victimes de racisme et d'antisémitisme (écoute, bienveillance, pédagogie et orientation), sur la prise de plainte et le suivi des dossiers.

En février 2023, la Licra a été invitée par l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) à découvrir en détails leurs missions et l'organisation de leurs services.

L'association reste depuis en lien avec l'institution.

En octobre 2023, la Licra est également intervenue auprès des référents préfectoraux de la DILCRAH pour leur présenter les actions qui peuvent être développées au niveau départemental avec les associations locales, notamment celles en lien avec les forces de l'ordre. ●

MÉMOIRE, HISTOIRE & DROITS DE L'HOMME

Rapport d'activité de la commission

2023

Par Stéphane Encel, président de commission

Le bilan de cette année restera assez mitigé, mais avec des perspectives encourageantes.

Les réunions permettent toujours, chaque mois, d'évoquer l'actualité, les projets, et des livres utiles et pertinents. Plusieurs membres de la section Jeunesse les suivent désormais.

Nous avons, avec Abraham Bengio, établi une nouvelle rencontre mensuelle dédiée à la veille bibliographique, suivie par une quinzaine de personnes en visio. Sur 1h30-2h, il s'agit de présenter un ouvrage récent, qui présente un intérêt dans le cadre de la LICRA, et également de balayer plusieurs ouvrages récemment parus sur une même thématique. Il faut encore travailler le format, et communiquer bien au-delà de nos petits cercles.

Il devait se tenir fin juin un colloque sur l'antisémitisme, grâce à un partenariat avec l'ECUJE, dans les locaux du Centre communautaire, rue Lafayette, qui hébergent également l'Institut Wiesel. Nous aurions bénéficié de toute la logistique du centre, ainsi que de sa force de communication. Cependant, l'événement fut très peu relayé par le Centre, avant que sa direction s'oppose à la présence d'Alain David dans les interventions, en raison des polémiques et malentendus internes à la LICRA. Nous avons donc renoncé à l'événement, gardant le projet d'un

colloque, dans un lieu qui aurait la capacité de nous recevoir.

Dans ce sens, j'ai reçu la proposition de devenir directeur du centre de recherches à Troyes, qui pourrait être le lien idoine d'un partenariat avec la Licra, pour y mener des projets d'études et de rencontres. Le Centre possède toutes les infrastructures pour de tels projets, et un prestige à l'échelle européenne.

Nous avons convenu, avec Alain David et Abraham Bengio, qu'il serait opportun et utile de programmer, en visio, des sortes de « causeries » mensuelles, qui aborderaient, sous les angles historiques, philosophiques et littéraires, un sujet d'actualité, afin de lui apporter le fond nécessaire. Il s'agirait de communiquer le plus possible sur ces rendez-vous, et d'en conserver compte rendu écrit – en les enregistrant d'abord.

Je viens de publier, pour ma part, un ouvrage, annoncé dès la fin 2023, sur les idées reçues concernant Dieu et les religions ; j'y mentionne bien évidemment en 4e de couverture mon statut de président de la MHDH, et plusieurs médias devraient l'évoquer ; par ailleurs, son aspect ludique serait un outil très utile pour les formations sur la laïcité, ou tout contact sur les sujets « sensibles » des religions ; il manquait d'un ouvrage de vulgarisation de cette nature. ●

JURIDIQUE

Rapport d'activité de la commission

2023

Par Ilana Soskin, présidente de commission

Evaluation des phénomènes racistes et antisémites en 2023

En 2023, l'activité du service juridique de la LICRA a été particulièrement impactée par les attaques terroristes du 7 octobre 2023 en Israël, suivies du début de la guerre Israël-

Hamas, provoquant un déferlement de haine antisémite, autant dans la vie réelle que virtuelle.

Le 14 novembre 2023, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, annonçait que « 1 518 actes ou propos antisémites » avaient été recensés en France depuis le 7 octobre, jour de l'attaque du Hamas contre Israël. A

titre de comparaison, 436 actes de cette nature avaient été dénombrés pour l'ensemble de l'année 2022, et 974 en 2004, année record en la matière.

Plus que jamais, en 2023, l'équipe du service juridique de la LICRA, accompagnée des avocats de la Commission juridique, est restée en action afin d'accompagner les victimes d'actes racistes et antisémites et de porter les valeurs de la LICRA auprès des grandes plateformes mais également devant les juridictions.

⋮ Aide aux victimes

Le siège de la LICRA dispose d'un pôle d'accueil des victimes au sein de son service juridique. Ce pôle propose une permanence juridique gratuite à l'attention des victimes ou témoins de faits racistes ou antisémites. L'association contribue ainsi à l'amélioration de l'accès au droit des victimes.

Les victimes peuvent contacter le pôle de deux façons :

Soit en contactant la permanence téléphonique au 01 45 08 08 08 (gratuite et ouverte tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00) ;

Soit en remplissant le formulaire présent sur le site de la LICRA intitulé « Signaler un fait de racisme / d'antisémitisme » (accessible en suivant ce lien : <http://www.licra.org/signaler>).

Les juristes du pôle d'accueil des victimes de la LICRA traitent chaque signalement reçu et prennent le temps de renseigner la victime sur ses droits et de l'accompagner, selon les cas, tout au long de ses démarches.

En plus de ce pôle situé au siège de la LICRA à Paris, plusieurs sections locales proposent également une activité d'accueil de victimes. Cet accueil est bien souvent mené par des militants bénévoles ou avocats bénévoles, voire dans certains cas de salariés. A cet égard, les sections peuvent solliciter le siège de la LICRA afin de suivre une formation à l'accueil des victimes. En 2023, les sections locales de la LICRA ont accueilli environ 150 de victimes.

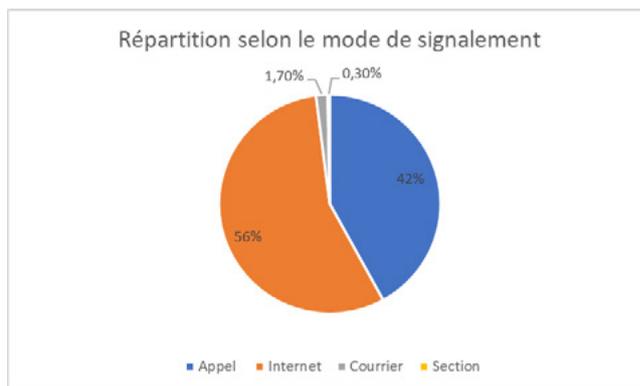
Le siège de la LICRA, de son côté, a traité plus de 800 signalements de victimes entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 octobre 2023 (hors contenus haineux sur internet).

La LICRA dans son ensemble, siège et sections comprises, a donc accueilli près de 1 000 victimes en 2023.

Les chiffres *détaillés* ci-après prendront uniquement en compte les 804 signalements reçus et traités par les équipes du pôle d'accueil des victimes situé au siège de la LICRA.

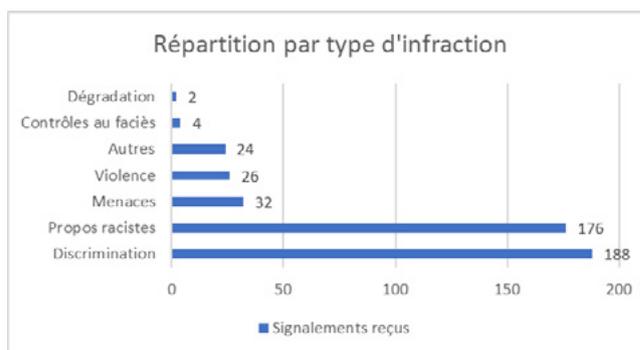
Analyse des signalements

La répartition des signalements reçus selon le mode de prise de contact est la suivante :



Sur les 804 signalements reçus, 385 faits rapportés étaient susceptibles de recevoir une qualification pénale, 247 affaires étaient non pénalement qualifiables, 97 en dehors de l'objet social de la LICRA (homophobie, sexisme, problèmes de logement, etc.) et 75 ne pouvaient être classés en raison de l'absence de réponse des victimes.

Sur les 385 faits pénalement qualifiables², la répartition par infraction est la suivante :



Les faits qualifiés de « autres » concernent des qualifications diverses telles que la dénonciation calomnieuse ou l'exhibition de symboles nazis.

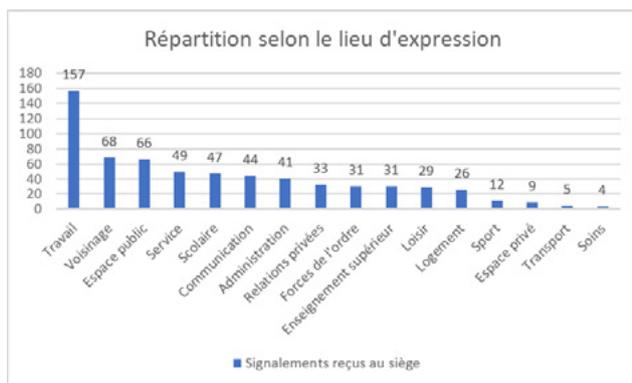
Il est à noter que, pour la deuxième année consécutive, les infractions les plus fréquentes parmi les signalements reçus par la LICRA sont les discriminations.

Sur ces 385 faits pénalement qualifiables, 109 ont été suivis d'une action judiciaire : pénale, civile ou administrative et 84 signalements ont fait l'objet d'une information sur la possibilité d'entamer des poursuites judiciaires.

Les 192 signalements restants n'ont pas donné lieu à une action judiciaire, cette réponse n'étant pas forcément adaptée à la situation ou à la volonté de la victime. La LICRA a alors simplement informé ou accompagné les personnes dans le cadre d'actions extrajudiciaires telles que la médiation, la saisine du Défenseur des droits, la sollicitation d'un représentant du personnel, la rédaction d'un courrier de signalement, etc.

2. Le delta entre ces 385 faits pénalement qualifiables et les 452 infractions mentionnées dans le diagramme s'explique par le fait que certains signalements recouvrent plusieurs qualifications pénales.

Les lieux les plus récurrents de ces manifestations de racisme et d'antisémitisme sont les suivants :

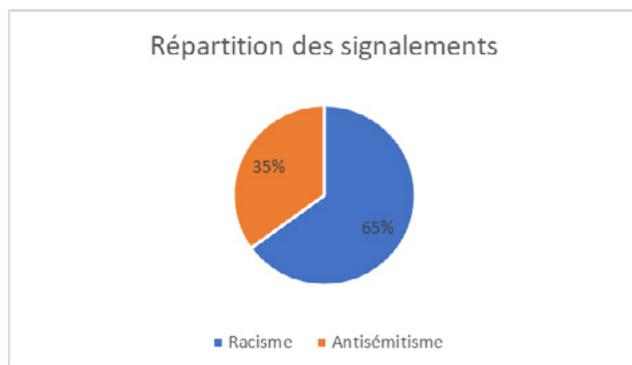


Dans près de 40% des signalements, les faits de racisme ont lieu dans le milieu du travail. Le milieu du voisinage et l'espace public arrivent ensuite pour près de 17% des signalements chacun.

En 2023, plus d'incidents ont été signalés dans les lieux publics que l'année précédente.

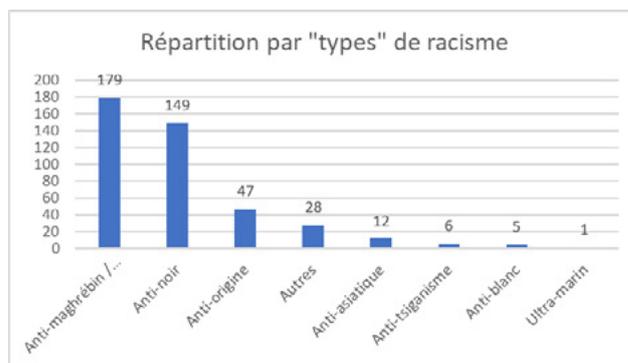
Analyse de la répartition entre racisme et antisémitisme

La répartition entre les signalements concernant l'antisémitisme et le racisme est la suivante :



Les faits de racisme correspondent à 402 signalements, soit près de 65% de la totalité et les faits d'antisémitisme à 217 signalements, soit 35% du total.

L'association recense ensuite les signalements de racisme selon les « types de racisme »³ concernés. Sur cette période, la répartition des 402 signalements de racisme selon les « types de racisme » est la suivante :



La LICRA reçoit majoritairement des signalements qui dénoncent du racisme anti-magrébin / anti-musulman et du racisme anti-noir.

Les « types de racisme » qualifiés « Autres » sont des cas particuliers plus rares de racisme contre une nationalité en particulier (cf. anti-portugais ; anti-russe, anti-israélien ; ...).

Impact du 7 octobre 2023

Depuis l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023 et la guerre entre Israël et le Hamas, le pôle d'accueil des victimes de la LICRA a observé une augmentation significative de ses signalements.

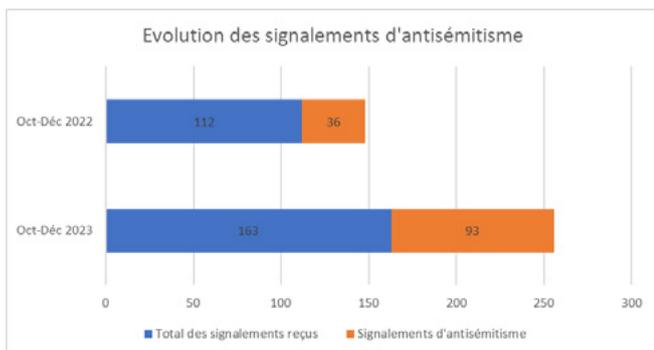
Cette évolution est visible sur la période du mois d'octobre 2023 à décembre 2023, comparé aux chiffres des signalements de l'année 2022 sur la même période.

D'octobre 2023 à décembre 2023, la LICRA a reçu 256 signalements de victimes tandis que sur la même période en 2022, elle en avait reçu 148, soit une augmentation de 73% entre 2022 et 2023.

Sur les 256 signalements reçus entre octobre et décembre 2023, 93 dénonçaient de l'antisémitisme et représentaient ainsi 36% de l'ensemble des signalements reçus sur cette période. En 2022, les signalements d'antisémitisme s'élevaient à 36 sur 148, représentant ainsi 24% des signalements reçus sur cette période en 2022.

Par conséquent, le service juridique de la LICRA observe une augmentation de 158% des signalements d'antisémitisme entre octobre-décembre 2022 et octobre-décembre 2023.

3. Les « types de racisme » et les lieux de survenances de ces faits tiennent compte des 385 faits pénalement qualifiables ainsi que des signalements non pénalement qualifiables car même si ces derniers ne semblent pas tomber sous le coup de la loi pénale, ils témoignent du sentiment de racisme dont ont fait l'expérience les personnes ayant procédé à un signalement.



Sur la nature des faits signalés sur ces deux périodes comparées, la LICRA a reçu 2,5 fois plus de signalements d'apologie de crime contre l'humanité ; 4,5 fois plus de signalements de propos antisémites (autres qu'apologie : injure, diffamation, provocation et négationnisme) et 3,5 fois plus de faits de menaces.

• Soutien psychologique aux personnes victimes de racisme et d'antisémitisme

La convention, signée le 21 décembre 2015 entre la LICRA et France Victimes, permettant aux victimes de racisme et d'antisémitisme de recevoir une prise en charge psychologique, a fait l'objet d'un lancement officiel le 28 octobre 2016 sous la forme d'un comité de pilotage, en présence de la DILCRAH et du SADJAV (ministère de la Justice).

Le pôle d'aide aux victimes de la LICRA au siège a, entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 octobre 2023, utilisé le formulaire de saisine réciproque créé à l'occasion de cette convention à 109 reprises.

• Contenus haineux sur Internet

La LICRA met à la disposition des internautes un formulaire « signaler un contenu raciste sur Internet » par lequel ils peuvent informer la LICRA de tout contenu haineux qui leur semble constitutif d'une infraction à caractère racial (formulaire accessible en suivant ce lien : <http://www.licra.org/signaler>).

Entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 octobre 2023, le service juridique a reçu et traité plus de 1700 signalements de contenus haineux sur Internet, soit une augmentation de plus de 14% par rapport à l'année précédente au cours de laquelle le service juridique avait traité 1521 contenus haineux sur Internet.

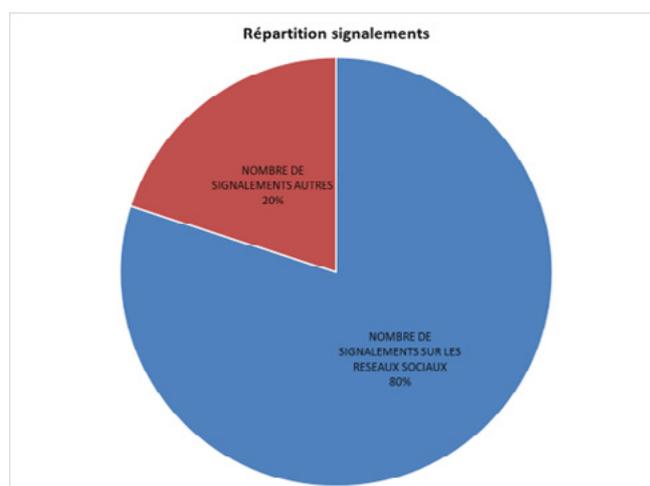
Après analyse des 1743 contenus traités par la LICRA, 1054 ont été reconnus comme pénalement qualifiables. Les contenus non comptabilisés avaient, soit d'ores et déjà été supprimés par les plateformes en ligne, soit ne relevaient pas de la compétence de la LICRA.

Nous notons une explosion du nombre de signalements pénalement qualifiable de plus de 79% sur l'année 2023 comparé à l'année précédente, ce qui signifie une augmentation du travail du service juridique nécessitant

de prendre des mesures adaptées face à ces contenus. En effet, les contenus pénalement qualifiables ont pu faire l'objet d'une demande de retrait directement auprès des plateformes, de courriers de mise en demeure rédigés auprès des hébergeurs ou éditeurs de contenus, de signalements auprès de la plateforme PHAROS, et/ou d'une action pénale selon une décision concertée avec la Commission juridique de la Licra (signalement au parquet ou plainte). Etant précisé que 90 signalements ont finalement fait l'objet d'une action pénale.

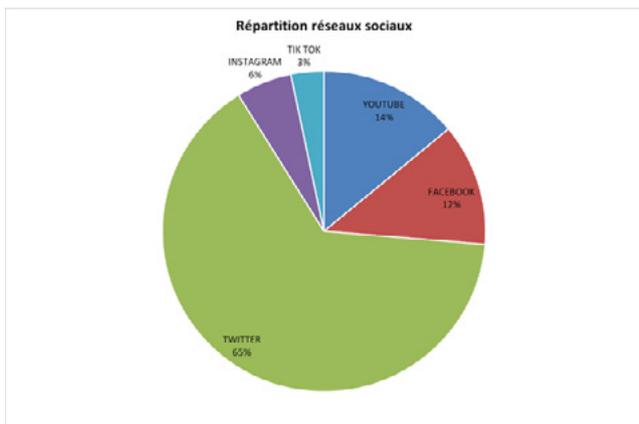
Analyse des signalements par type de plateforme

La répartition des 1743 signalements faits à la LICRA en fonction du type de plateforme est la suivante :



Sur les 1743 signalements une grande majorité (80%), correspondant à 1394 signalements, portent sur des contenus publiés sur les réseaux sociaux. Nous distinguons les réseaux sociaux type Facebook (Meta), Intstagram (Meta), X (anciennement Twitter), Youtube (Google) ou TikTok et les autres médias permettant de partager des contenus à savoir, les site internet, blogs, forums de discussion etc.

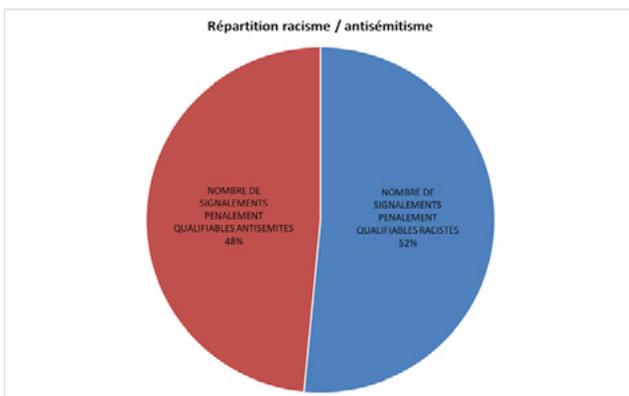
Concernant les réseaux sociaux, voici la répartition des signalements sur les grandes plateformes :



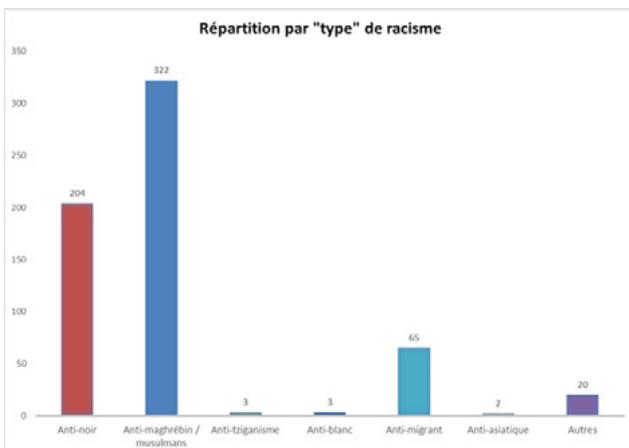
Cette année encore, le réseau social X /Twitter reste la source la plus importante de discours de haine en ligne signalés à la LICRA.

Analyse de la répartition Racisme et Antisémitisme

Sur les 1054 signalements qualifiables pénalement reçus, la répartition des signalements entre antisémitisme et racisme est la suivante :



Sur les 542 signalements reçus concernant une situation de racisme, la répartition en fonction du « type » de racisme est la suivante :



La LICRA observe une augmentation constante des signalements au regard des chiffres antérieurs : 985 en 2019, 1336 en 2020 ; 1865 en 2021 ; 1521 en 2022 et 1743 en 2023.

Plus particulièrement, nous constatons une explosion des chiffres en période de crises et de tensions. En 2021, la tendance était à l'augmentation des signalements reçus concernant des contenus à caractère antisémite en raison du contexte lié à la crise du covid et aux manifestations « anti-vax » de l'été 2021. En 2021, nous avions une répartition qui était de l'ordre de 69,03% de signalements de contenus à caractère antisémite contre 30,97 % de signalements de contenus à caractère raciste. En 2022, ces chiffres s'étaient réajustés sur le modèle des années précédentes avec une répartition de 56% de signalements de contenus à caractère raciste et 44% de signalements de contenus à caractère antisémite.

En 2023, nous obtenons une part quasiment égale de signalements de contenus haineux en ligne racistes et antisémite, la répartition étant de l'ordre de 51,42% des signalements de contenus à caractère raciste et 48,39% de signalements de contenus à caractère antisémites. Nous attirons votre attention sur le fait que ces données portent sur la période allant du 1^{er} novembre 2022 au 1^{er} novembre 2023 et ne comptabilisent donc pas les signalements reçus et traités entre novembre et décembre.

Impact du 7 octobre 2023

Pour la période postérieure aux attaques terroristes du 7 octobre 2023, allant d'octobre à décembre 2023, notre service constate une augmentation significative des signalements de contenus pénalement qualifiables à caractère antisémites sur internet. En effet, d'octobre à décembre 2022, le service juridique de la LICRA avait reçu 69 signalements de contenus pénalement qualifiables à caractère antisémites sur internet contre 229 en 2023 à la même période, soit une augmentation de plus de 330% comparé aux chiffres de l'année 2022 à la même époque.

Cette augmentation est donc cohérente avec les indicateurs du ministère de l'intérieur sur cette période de l'année et confirme la vague d'antisémitisme en lien avec les événements tragiques du 7 octobre 2023 en Israël.

Analyse des contenus non pénalement qualifiables – La tendance des « Dog Whistles »

Concernant les contenus non pénalement qualifiables, notre équipe observe la multiplication des signalements portant sur des contenus complotistes dont les auteurs utilisent des messages codés qui revêtent un sens bien précis pour désigner certaines catégories de personnes. Cette technique, connue sous le nom de « Dog whistle » ou « appel du pied », permet non seulement d'obtenir le soutien d'un groupe spécifique sans provoquer d'opposition, mais surtout de contourner les outils de modération automatisés de certaines grandes plateformes, ainsi que la loi.

Parmi les exemples de « dog whistles » les plus utilisés, nous notons notamment le « Qui ? » servant de faux-questionnement accusant les Juifs de tirer les ficelles du monde politique, des médias ou de la finance ou encore les « dragons célestes », pour désigner les Juifs en référence à l'élite qui gouverne le monde imaginaire du manga *One Piece*.

Environ 93 % des contenus non pénalement qualifiables traités cette année ont une connotation antisémite. Ces contenus ont pour point commun d'avoir un fond intrinsèquement antisémite sans pour autant relever d'une infraction pénale au regard de la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881. Des difficultés apparaissent aussi en pratique face à la recrudescence des contenus utilisant outrancièrement les termes de « sioniste », « complot sioniste », ou « lobby sioniste », et plus particulièrement depuis les attaques terroristes du Hamas le 7 octobre 2023. En effet, ces expressions ont vocation à semer intentionnellement le doute quant à la catégorie des personnes visées, la question qui se pose étant celle de savoir s'il on est face à la simple critique d'un Etat, Israël en l'occurrence, ou à une attaque délibérée contre les Juifs dans leur ensemble.

Pour déterminer la portée antisémite d'un discours, le service juridique s'appuie sur la définition opérationnelle de l'antisémitisme donnée par l'IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance). La définition de travail a été endossée officiellement par la France lors du discours du Président de la République le 20 février 2019.

Selon cette définition, et contrairement à ce qu'affirment ses opposants, la simple critique d'Israël, comme on critiquerait tout autre État est autorisée et ne doit pas être considérée comme de l'antisémitisme en soit. Cependant, l'antisémitisme se manifeste lorsque l'État d'Israël est perçu et assimilé à une « collectivité juive » et que ces attaques deviennent un prétexte pour exprimer une haine contre les Juifs dans leur ensemble.

Au lendemain des attaques terroristes du 7 octobre 2023, face à la recrudescence des propos antisémites décomplexés, les réseaux sociaux sont devenus un vaste laboratoire permettant au service juridique de la LICRA de constater de manière pratique les différents exemples contemporains d'antisémitisme listés par la définition opérationnelle de l'IHRA, à savoir notamment :

le reproche fait au peuple Juif ou à l'État d'Israël d'avoir inventé ou d'exagérer l'Holocauste ;

le reproche fait aux citoyens juifs de servir davantage Israël ou les priorités supposés des Juifs à l'échelle mondiale que les intérêts de leur propre pays ;

l'utilisation de symboles et d'images associés à l'antisémitisme traditionnel (comme l'affirmation selon laquelle les Juifs auraient tué Jésus ou pratiqueraient des sacrifices humains) pour caractériser Israël et les Israéliens ;

l'établissement de comparaisons entre la politique israélienne contemporaine et celle des Nazis (comme le détournement du drapeau d'Israël intégrant un croix gammée par exemple) ; ou encore

l'idée selon laquelle les Juifs seraient collectivement responsables des actions de l'État d'Israël.

Plus que jamais au lendemain du 7 octobre 2023, les enjeux restent, pour la LICRA, d'agir sur plusieurs fronts pour contribuer à faire évoluer la définition de l'antisémitisme dans la jurisprudence, dans le sens des mutations qu'elle connaît dans la vie publique ou médiatique notamment.

• Actions en justice

La LICRA dispose d'un réseau de plus de soixante avocats militants, intervenant à titre bénévole, répartis sur l'ensemble du territoire.

La Commission Juridique, se réunit une fois tous les deux mois, analyse chaque dossier et émet un avis juridique. Si une infraction est constituée et que la décision d'intervenir est prise, le dossier est confié à un avocat de la Commission.

La Commission Juridique s'est dotée d'une sous-commission dite « Licranet » dédiée à l'analyse desdits contenus. Me Johanna PREVOST, avocat au barreau de Paris est spécialiste du droit numérique et a la charge de cette sous-commission.

Au lendemain des attaques terroristes du Hamas le 7 octobre 2023, une *task-force* juridique a été constituée en urgence face à la recrudescence des dossiers ayant un caractère antisémite. Le service juridique accompagné des avocats bénévoles de la Commission juridique a travaillé sur plus d'une cinquantaine de dossiers et rédigé des plaintes et signalements à l'encontre de plusieurs auteurs de propos qualifiables d'apologie du terrorisme et de provocation à la haine antisémite notamment.

En 2023, 116 procédures ont été ouvertes (signalement au parquet, plainte simple ou plainte avec constitution de partie civile, citation directe, intervention volontaire, etc.) par le service juridique de la LICRA.

L'année 2023 a également été marquée par la présence de la LICRA dans les prétoires. La LICRA était notamment présente dans le cadre de plusieurs procès d'assises, parmi lesquels :

L'affaire de l'attentat de la rue Copernic à Paris : l'audience devant la Cour d'assises de Paris s'est tenue du 3 avril au 21 avril 2023. L'unique accusé, Hassan DIAB, a été condamné en son absence à la réclusion criminelle à perpétuité. Me Rachel LINDON et Me Camilla QUENDOLO représentait la LICRA dans ce dossier.

Génocide du Rwanda / Philippe HATEGEKIMANA : Cet ancien adjudant-chef de la gendarmerie de Nyanza, était soupçonné d'avoir participé ou encouragé le meurtre de dizaines de Tutsis, et d'avoir encouragé les civils à tuer les civils Tutsi. L'audience devant la Cour d'assises de Paris s'est tenue du 10 mai 2023 au 27 juin 2023. L'accusé a été reconnu coupable de génocide et crime contre l'humanité et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris. Me Sabrina GOLDMAN représentait la LICRA.

Terrorisme de l'ultra-droite / Waffenkraft : Entre 2017 et 2018, quatre personnes projetaient des attentats visant les locaux de la LICRA, du CRIF, des Mosquées ou encore du QG de Jean-Luc Mélenchon. Un manifeste structuré en plusieurs chapitres détaillait les méthodes d'action de

ce groupuscule. L'audience s'est tenue devant la Cour d'assises de Paris du 19 au 30 juin 2023 et les quatre accusés ont été reconnus coupables et condamnés pour association de malfaiteur terroriste. Me Ilana SOSKIN et Me Alice OUAKNINE représentait la LICRA.

La LICRA était également partie civile dans le cadre de plusieurs dossiers de racisme dans le sport comme cela était le cas dans le dossier des cris de singes et saluts nazis proférés lors du match PSG / Juventus de Turin en 2022 au Parc des princes à Paris, mais encore de l'affaire dans laquelle le joueur de basket Loïc AKONO avait été victime de propos racistes tenus lors d'un match de basket le 29 janvier 2023 à Charleville Mézières.

Au lendemain du 7 octobre 2023, la LICRA était également partie-civile dans plusieurs procédures parmi lesquelles le dossier impliquant une influenceuse ayant ironisé sur

le meurtre de bébés israéliens sur les réseaux sociaux, la republication de propos antisémites par le footballeur Youcef Atal sur son compte Instagram, ou encore les chants antisémites proférés par plusieurs mineurs dans le métro parisien.

La présence de la LICRA est essentielle dans l'ensemble de ces dossiers car c'est une occasion de rappeler ses valeurs et de faire preuve de pédagogie dans des affaires dont les faits poursuivis constituent une grave atteinte aux valeurs républicaines, et sont majeurs pour la société et le vivre ensemble.

La présence de la LICRA aux côtés du parquet représente la plupart du temps une valeur ajoutée.

Par ailleurs, la LICRA ne peut intervenir sans un accord exprès de la victime lorsque celle-ci est identifiée. ●

LAÏCITÉ

Rapport d'activité des États généraux de la laïcité

2023

Par Jacqueline Costa-Lascoux,
déléguée à la prévention de la radicalisation

À la suite du lancement des États généraux de la laïcité, par la ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, un groupe de réflexion sur la laïcité a été créé à la Licra, en 2021. Composé de quatorze membres, animé par Jacqueline Costa-Lascoux, le groupe s'est réuni à huit reprises en 2023. Chaque séance a donné lieu à un compte rendu circonstancié.

Les thématiques abordées ont été centrées sur trois préoccupations :

- Analyser l'actualité de la laïcité, et plus largement, les relations entre le politique et le religieux au regard des libertés fondamentales, en France et à l'étranger ;
- Engager une réflexion de fond sur la laïcité et les valeurs de la Licra, notamment la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme ;
- Rendre opérationnelles les actions de la Licra sur la laïcité et créer des outils adaptés.

Au fil des réunions, les débats ont porté sur les définitions, les contenus et les usages des mots, sur la forme des messages à diffuser, particulièrement auprès des jeunes, qui expriment des réticences voire une opposition la laïcité.

La question des outils à construire pour l'information, l'animation et la formation de publics très divers a servi de fil rouge à ces travaux. Par ailleurs, des relations ont été nouées avec des sections locales de la Licra et avec le réseau Jeunes pour des formations.

● L'actualité de la laïcité

Les États généraux de la laïcité ont dressé un bilan régulier des faits marquant l'actualité concernant :

L'évolution des politiques publiques en France, depuis la loi du 24 août 2021 ;

Les nouvelles ressources sur la laïcité, tel le Vadémécum de la laïcité et La laïcité à l'École, publiés par le Ministère de l'Éducation nationale ;

Le rôle des « Comités valeurs de la République » auprès des rectorats (par exemple et des référents laïcité ;

Les animations sur la laïcité dans le cadre du Service National Universel ;

Les formations à la laïcité auprès des fonctionnaires, notamment des enseignants et des éducateurs ;

Les nouvelles formes de séparatisme et de « scolarisation à domicile » ;

Les violations des droits fondamentaux, en particulier les droits des femmes (scolarisation, IVG...), au nom d'intégrismes religieux, en France et à l'étranger.

• La laïcité et les valeurs de la Licra

Le thème de la laïcité étant transversal à plusieurs combats de la Licra, les membres des Etats généraux de la laïcité se sont impliqués dans plusieurs actions de la Licra.

Des liens ont été établis avec la commission Éducation (Bernard Ravet et Hélène Bouniol), la commission Culture (Abraham Bengio), le groupe « Grande Mosquée de Paris » (François Rachline).

Un groupe de réflexion avec la Grande Mosquée de Paris a été créé, en application de la convention signée en 2021 entre la Licra et la Grande Mosquée de Paris. Celle-ci venait de publier la Charte de l'Islam de France affirmant les principes républicains et la laïcité. Jusqu'à l'automne 2023, le groupe de travail, piloté par François Rachline, s'est réuni régulièrement pour analyser les expressions sources de confusion et de malentendus. Le terme « islamophobie » a fait ainsi l'objet d'une étude critique.

Les Etats généraux de la laïcité ont aidé des sections locales à mettre en place des animations sur la laïcité :

La section locale de Strasbourg a organisé une journée sur la laïcité avec les interventions d'Annette Bloch et de Jacqueline Costa-Lascoux, notamment en dialogue avec des jeunes de la Licra. Par ailleurs, la section de Strasbourg, avec sa présidente Fabielle Angel, a été associée au spectacle monté, à partir des débats parlementaires de la loi de 1905, par le collège de Marlenheim dans le Bas-Rhin ;

La section locale de la Loire, a organisé un débat avec l'écrivain Hakim Djaziri au théâtre de Roanne sur la radicalisation des jeunes (29 novembre 2023) ;

Des sections locales ont été à l'initiative de journées de formation sur la laïcité, avec Annette Bloch et Jacqueline Costa-Lascoux, dans le Rhône, avec Madeleine Pigasse et Jacqueline Costa-Lascoux, dans la Drôme ;

Aux Universités d'Automne de la Licra (13-15 octobre 2023), un atelier animé par Saskia Lefèvre et Jacqueline Costa-Lascoux a réuni une quarantaine de participants, dont près

d'une moitié de Jeunes de la Licra s'agissait essentiellement de répondre aux incompréhensions ou aux critiques de la laïcité, souvent jugée répressive, anti-islam ou niant le fait religieux. Une note de synthèse a été rédigée pour consigner la discussion ;

De façon plus continue, la réflexion des Etats généraux de la laïcité a porté sur le communautarisme, le wokisme, et l'antisémitisme dans leur logique d'affrontement et de discours de haine.

• La diffusion des travaux des Etats généraux de la laïcité

Avec le souci de diffuser leurs réflexions, des membres des Etats généraux de la laïcité ont :

- Rédigé des articles pour le DVD et le site de la Licra en relation avec les thèmes traités ;
- Enregistré des spots sur la laïcité, l'universalisme, la radicalisation pour le CIPDR ;
- Discuté d'un argumentaire sur « Le voile, une pratique réservée aux femmes ».
- Analysé des expériences d'animation sur la laïcité avec des élèves et des jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse.

• Projets 2024 des Etats généraux de la laïcité

Poursuite d'un travail sur la méthode et les outils facilitant la transmission de l'idéal laïque : comment construire le « récit de la laïcité, » notamment en direction des jeunes ;

Elaboration de thèmes transversaux de réflexion avec d'autres commissions de la Licra, en particulier avec l'éducation, le sport et la culture ;

Un atelier « laïcité » aux Universités d'automne 2024 de la Licra ;

Organisation d'un colloque « Contre la haine, la laïcité », à l'Assemblée nationale, le 6 décembre 2024. ●

Rapport d'activité de la délégation

2023

Par Philippe Schmidt, premier vice-président, délégué au numérique

La Délégation Numérique de la Licra est présidée par Philippe Schmidt, premier vice-président de l'association. Les services juridique et international participent à cette Délégation, qui se réunit toutes les deux semaines afin de superviser et mettre en œuvre les projets numériques de la Licra. Des permanents ou des adhérents de la Licra sont conviés à ces réunions lorsque leurs projets sont liés aux thématiques de la Délégation.

L'aspect international est bien entendu primordial pour les activités de la Délégation Numérique et ainsi la Délégation est engagée dans plusieurs projets européens et internationaux de lutte contre les discours de haine en ligne. À cet effet, la responsable de la Délégation Numérique, Audrey Koulidiati, est aussi en charge des Affaires Européennes et Internationales de l'association.

La Licra a été missionnée par la Commission Européenne, en collaboration avec l'International Network Against Cyber Hate (INACH), dont la Licra est l'un des membres, pour coordonner des exercices de monitoring. L'objectif de ces exercices est de signaler des contenus haineux illégaux sur les réseaux sociaux et d'analyser comment les plateformes les modèrent. Ces exercices mesurent si ces dernières respectent le Code de Conduite de l'Union Européenne, visant à combattre les discours de haine en ligne. Cette année 2023, la Licra et l'INACH ont coordonné deux exercices : un premier « Official Monitoring Exercise », avec une équipe de 19 ONG européennes et un « Shadow Monitoring Exercise », comprenant une équipe de 5 associations. Les résultats de ces exercices sont disponibles dans les rapports publiés ici : <https://www.inach.net/category/publications-cyber-hate/>.

En 2023, la Licra s'est investie dans le projet Get the Trolls Out, coordonné par l'association anglaise Media Diversity Institute (MDI). Six autres associations, représentant leurs pays, sont engagées dans ce projet : l'association allemande Amadeu Antonio Stiftung, l'organisation European Union of Jewish Students, l'association hongroise Center for Independent Journalism, l'association grecque Karpos, l'association belge European Network on Religion and Belief et l'association polonaise Never Again. Le projet Get the Trolls Out se focalise sur l'intolérance et les discriminations fondées sur l'appartenance à une religion. Les partenaires effectuent une veille sur les tendances de haine en ligne sur les réseaux sociaux et les médias plus traditionnels. Tous les mois, des articles sont publiés sur le site internet du projet afin d'analyser les différences et

similitudes entre les tendances de haine dans ces pays européens.

La Licra entretient également des relations avec les différentes plateformes et réseaux sociaux afin d'échanger sur le contexte français des tendances de haine et mieux combattre les discours de haine en ligne. Grâce à son expertise dans ce domaine, reconnu par les réseaux sociaux et par la Commission Européenne, elle a obtenu le statut particulier de signaleur de confiance auprès de Meta (Facebook et Instagram), Twitter, TikTok, YouTube, SnapChat, Jeuxvideo.com, Viber et Twitch. Ce statut permet aux services juridique et international que soit accordée par les modérateurs des plateformes une priorité à leurs signalements de contenus haineux.

En outre, la Licra est investie dans le projet SafeNet, initié en janvier 2023 et qui a pour objectif principal d'appliquer une approche globale dans la prévention et la lutte contre l'intolérance, le racisme et la xénophobie en ligne. Au total, ce sont 21 Organisations Non-Gouvernementales qui participent à ce projet et qui mettent en place un monitoring constant, sur une période de deux ans, afin d'évaluer comment les réseaux sociaux modèrent les discours de haine en ligne. Grâce aux résultats de ce monitoring, les partenaires du projet SafeNet pourront sensibiliser, avec un plaidoyer régulier, les réseaux sociaux ainsi que les autorités nationales et européennes sur le danger de la prolifération des discours de haine en ligne. Toutes les associations partenaires du projet sont membres du réseau de l'INACH et la plupart d'entre elles ont déjà participé aux exercices de monitoring financés par la Commission Européenne, mentionnés ci-dessus. La Licra coordonne le deuxième groupe d'activité lié au monitoring, c'est-à-dire le suivi des signalements de contenus jugés illégaux en vertu des lois nationales, transposant la décision-cadre 2008/913/JAI de l'Union Européenne. Le premier est coordonné par l'INACH qui s'occupe de la gestion et du management du consortium. Et le troisième est géré par l'association lithuanienne LGL qui coordonne le plaidoyer et les activités de diffusion du projet.

En plus d'être membre de l'INACH, la Licra est également membre du Facing Facts Network.

Par ailleurs, la Délégation réalise une veille juridique concernant le numérique. Cette veille concerne principalement les textes, projets et propositions de loi nationaux et les directives et règlements européens,

depuis le stade de projet et jusqu'à leur promulgation et leur mise en application ainsi que la jurisprudence nationale et européenne. Dans le cadre de cette veille, la Licra est consultée par les gouvernements et législateurs français et européens. Ainsi, un travail important a été réalisé dans l'élaboration du Digital Services Act, règlement européen et à la suite de son adoption en octobre 2022. Ces travaux se sont poursuivis en 2023.

Tout au long de l'année 2023, la Délégation a également travaillé sur les sujets de l'anonymat et du pseudo-anonymat dans le but d'organiser une conférence ou un webinaire en 2024 sur ces sujets.

Enfin, la Délégation représente la Licra dans les instances nationales de lutte contre les discours de haine en ligne. Ainsi, l'association est membre de l'Observatoire de la haine en ligne et du Conseil National de la refondation numérique. ●

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES

Rapport d'activité de la commission

2023

Par Galina Elbaz, présidente de commission

Depuis sa création le 5 décembre 2021, la Commission de prévention et de lutte contre les discriminations a eu le temps d'élaborer sa stratégie, de régler son fonctionnement et de gonfler ses rangs grâce aux militants engagés de la Licra. Elle compte aujourd'hui 64 membres et mène des actions diverses pour lutter efficacement contre cette forme d'expression du racisme et de l'antisémitisme.

Les réunions de la Commission

En 2023, la Commission a organisé cinq réunions de travail pour traiter de thématiques liées directement aux discriminations raciales.

Chaque réunion est composée de deux temps :

- la LicraDiscri : réunion d'1h30 réservée aux avocats dans laquelle sont traités les dossiers des victimes de discrimination à caractère racial ayant contacté le pôle d'accueil des victimes de la Licra, ou des affaires qui ont pu être dévoilées dans la presse ou dont la Licra a pu être informée par le biais de ses partenaires ;
- puis la Commission ouverte à tous et toutes : lors de chaque réunion, un thème est retenu, communiqué à l'avance à l'ensemble des membres inscrits accompagné de documents permettant de comprendre les enjeux, les problématiques ou des exemples d'actions menées sur le sujet. Cet envoi en amont de la réunion permet de donner un cadre et un contexte au sujet abordé.

A l'issue de chaque réunion, un compte rendu est adressé aux membres avec une proposition d'actions qui ont été évoquées et débattues et que les membres souhaitent mettre en place.

En 2023, les thèmes évoqués ont été les suivants : la discrimination envers la communauté tzigane, la lutte contre les discriminations dans le nouveau plan DILCRAH, les discriminations et le projet de loi immigration, les discriminations et le projet de loi « testing ».

Les actions judiciaires et extra-judiciaires

La Commission intervient dans le domaine contentieux et a ouvert 7 nouvelles procédures en 2023.

Les dossiers concernent majoritairement des discriminations fondées sur l'origine dans l'emploi privé et conduisent à des interventions volontaires devant les juridictions prud'homales lorsqu'un faisceau de preuve des faits de discrimination raciale est établi et que la victime en fait la demande. De la même manière, la Licra est intervenue volontairement devant les juridictions administratives, en soutien d'actions individuelles ou à son initiative, lorsque des faits de discriminations ont pu être constatés.

Lorsque des faits de refus de fourniture de biens et services sont qualifiables sur le plan pénal, en application des dispositions des articles 225-1 et 2 du Code pénal, la Commission a été amenée à déposer des plaintes. Hélas, la faible réponse pénale a conduit la Commission à interroger l'ensemble des parquets de France par l'intermédiaire d'un mailing ciblé au cours du mois de novembre 2019,

pour identifier s'il existait bien un magistrat référent discriminations, conformément aux dispositions de la circulaire du Garde des Sceaux du 11 juillet 2007. Ce mailing a donné lieu à la communication d'une liste de référents sur l'ensemble des parquets qui permet aujourd'hui à la Commission de s'engager dans une meilleure collaboration en proposant notamment aux magistrats le recours à des testings ciblés, mais également l'instauration de réunions pluriannuelles de coordination entre les associations et les référents destinées à partager les actions et les plaintes et signalements reçus en matière de lutte contre les discriminations.

Dans le cadre extra-judiciaire, la Licra intervient pour faire cesser des inégalités de traitement en lien avec des critères racistes ou antisémites. Pour cela, les juristes de la Licra aidés des avocats bénévoles de la Commission, interviennent auprès des employeurs, des collectivités publiques ou encore des fournisseurs de services, en adressant des courriers de rappel à la loi et en sollicitant des rendez-vous pour revenir sur les infractions constatées et mettre en place des plans de prévention et d'action efficaces pour empêcher la répétition de ces discriminations.

• Les partenariats et collaborations avec les acteurs de la lutte contre les discriminations

La Commission souhaite inscrire ses actions dans un plan global de lutte contre les discriminations. A ce titre, elle collabore avec une diversité d'acteurs institutionnels, associatifs ou encore privés, afin d'insuffler une dynamique pluridisciplinaire et transversale dans ce champ d'action.

La Licra poursuit son travail de collaboration avec le Défenseur des droits et ses services en les saisissant systématiquement dans tous les dossiers de discrimination pour lesquels elle intervient judiciairement et participe à l'ensemble des réunions du comité d'entente Origines de l'institution.

Etant implantée dans de nombreux territoires, la Licra, notamment via sa Commission prévention et lutte contre les discriminations, participe aux réunions de travail

des Comités Opérationnels de lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBTQI+ (CORAH) afin d'élaborer les plans départementaux de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ découlant directement du plan national 2023-2026 sur le même sujet.

La Commission est également membre depuis de nombreuses années du réseau de repérage des discriminations de la ville de Paris (réseau REPARE) à qui elle fait remonter les cas de discriminations dont elle a connaissance et à qui elle fait bénéficier de son expertise dans le traitement de ces dossiers.

En 2023, la Commission a intégré le comité de pilotage de l'Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur (ONDES), qui consiste à déterminer les orientations de l'observatoire.

• Les actions de formation et de sensibilisation

La Commission travaille activement depuis plusieurs années à l'étoffement de son offre de formation pour les entreprises et acteurs institutionnels et associatifs, et s'associe également à des projets universitaires de recherches sur ce sujet (voir les parties « Formation » et « Enseignement supérieur et recherche » du rapport d'activité).

A ce titre, la Commission participe, via l'intervention de sa présidente et du président national, au programme du DU de formation contre le racisme et l'antisémitisme de l'Université Paris 8.

De nombreuses actions de sensibilisation sont également menées, notamment auprès des jeunes en service civique. En 2023, trois sessions ont été animées par des membres de la Commission pour sensibiliser les jeunes à la construction des discriminations, ses manifestations et les moyens de prévention.

Dans une volonté d'amélioration de la réponse judiciaire aux discriminations, la Commission intervient régulièrement à l'École Nationale de la Magistrature (ENM) dans le cadre du séminaire annuel pour la formation continue des magistrats sur le sujet des discriminations. ●

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (PJJ)

Rapport d'activité de la commission

2023

Par Fabrice Ettorre, chargé de mission PJJ

Rappel des principaux axes d'interventions prévus dans la convention signée avec la Direction de la Protection Judiciaire :

Présence de la LICRA lors des manifestations nationales de la PJJ (Challenge Michelet, Parcours du goût, Bulles en fureur, Des cinés la vie).

Développer en vue d'intervenir à l'Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) des modules de formation en lien avec le racisme, l'antisémitisme, les discriminations. Intervenir dans le cadre de la formation initiale ou continue auprès des professionnels de la PJJ. Alimenter l'action des référents Laïcité citoyenneté (RLC) de la PJJ.

Sensibiliser les mineurs aux valeurs Républicaines et Citoyennes du vivre ensemble, de tolérance, de respect de la dignité humaine et de lutte contre toutes les discriminations. Mettre en œuvre des actions portant sur la question mémorielle et le travail de mémoire. Mettre en œuvre un programme d'actions sur les questions d'identité et du vivre ensemble visant à lutter contre le racisme, discriminations, notamment les discriminations LGBTIQ+.

Les manifestations nationales

Lors du Challenge Michelet Edition 2023 se déroulant au Touquet du 5 au 9 juin, la LICRA a été présente au travers d'un stand et d'ateliers sur les thèmes des discriminations, du harcèlement et cyberharcèlement (270 jeunes, 90 professionnels). Pour cette occasion la section LICRA Dunkerque, par ses militant-e-s, ainsi que le référent national LICRA de la commission Sport se sont mobilisés. En amont de cet événement, des interventions ont eu lieu auprès de jeunes et professionnels de la délégation Grand Nord lors du regroupement du 12 au 14 mai 2023 à Liévin (31 jeunes, 10 professionnels). Également avec la section LICRA de Bordeaux des actions ont été menées auprès de jeunes et de professionnels de la délégation Sud-Ouest à 2 reprises. Les 8 et 9 février 2023 lors d'un regroupement qui se tenait à Bugeat sur les thèmes de la discrimination et de la cohésion d'équipe (40 jeunes, 10 professionnels). Ainsi que le 15 mars 2023 lors d'un regroupement à Hagetmau sur le thème « Le monde, le sport et moi » (40 jeunes, 10 professionnels).

La ville de Bordeaux a accueilli l'édition 2023 « Parcours du Goût » le weekend du 18 et 19 novembre. La présence de la LICRA s'est concrétisée par un stand sur le thème « Alimenter l'antiracisme » ainsi que de la diffusion en boucle d'un SLAM résultant d'un travail de la Section LICRA de Bergerac avec les jeunes du CEF de Bergerac. Ces ateliers ont abordé le racisme au travers de la banalisation d'expressions langagières faisant référence à des aliments (100 jeunes, 40 professionnels).

Concernant la manifestation « Bulles en fureur », l'année 2023 aura été une année de préparation en vue de l'édition qui se déroulera le 08 février 2024 à Angoulême avec un atelier en lien avec la Bande Dessinée (BD) dont l'objectif est de sensibiliser au Racisme, à l'Antisémitisme ainsi qu'à toutes les formes d'incitation à la haine et aux discriminations à partir du support de la BD.

Concernant « Des cinés, la vie ! », manifestation cinématographique de courts-métrages, le travail se poursuit avec la DIR IDF afin que la LICRA en amont de cette manifestations intervienne dans les services de la PJJ sous le format de ciné débat sur les questions d'identité, d'altérité, du vivre ensemble et visant à lutter contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations dont les discriminations LGBTIQ+.



Figure 1 Cartographie des actions et projets d'actions pour l'année 2023

• La formation des professionnels

La CPO PJJ/LICRA prévoit le développement des modules de formation initiale et continue à l'ENPJJ auprès des professionnels de la PJJ. Mais aussi d'alimenter l'action des référents Laïcité citoyenneté (RLC) pour le montage de projets sur les territoires (actions pédagogiques - présentation et diffusion d'outils).

Les 13 et 19 avril 2023, la LICRA est intervenue auprès de 13 professionnels de l'UEHC Les Lilas sur le thème des stéréotypes, des préjugés, des discriminations, du racisme, de l'antisémitisme, du harcèlement moral, de l'identité, de l'esprit critique et la laïcité. Ces interventions ont pour objet de partager avec les professionnels un socle de connaissances communes entre les interventions menées auprès des jeunes et les professionnels. Le 19 octobre 2023 une intervention, auprès des agents techniques, s'est déroulée à Toulon sur le thème : « *processus de discrimination, mieux les comprendre pour mieux les combattre* » (20 agents).

Concernant l'ENPJJ, la LICRA est intervenue auprès des professionnels (promotion 2023/2024 d'éducateur/trice-s (78)), le 23 mai 2023 en présence de 3 militant-e-s de la section LICRA de Dunkerque ainsi que de 2 professionnels. Cette intervention s'est concrétisée de la manière suivante :

Matin : Stéréotypes/Préjugés/discriminations/Racisme/Antisémitisme (approche psychosociale et juridique).

Après-midi : mises en situation par des études de cas.

Le 09 novembre 2023 à la suite du témoignage de Gisèle FLACHS, la LICRA a fait le lien avec les actions mises en œuvre pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la haine (100 professionnels PJJ en formation, 10 élèves de l'Ecole Nationale de la Magistrature).

Enfin dans le cadre des Pôles Territoriaux de Formation (PTF), des séances de travail ont eu lieu avec le PTF Grand Centre (Dijon) pour faire émerger un programme de formation à l'attention des professionnels de ce territoire pour début 2024 (prévisionnel par session : 20 professionnels).

• La déclinaison de la convention à l'échelle des Directions Régionales (DIR) et Directions Territoriales (DT)

La déclinaison de la convention nationale à l'échelle des DIR et des DT implique un travail de proximité à la fois avec les RLC et les professionnels PJJ de ces territoires ainsi qu'avec les sections locales de la LICRA. L'enjeu est d'une part de rapprocher les personnes, d'autre part de décliner la convention nationale par la mise en œuvre de projets et d'actions sur ces territoires.

En Ile-de-France, dans le département de l'Essonne, un programme de 5 stages de citoyenneté d'une durée de 3 jours chacun est mené durant les vacances de l'année scolaires 2023/2024 (Prévisionnel 50 jeunes). La première journée porte sur une compréhension du processus

discriminatoire impliquant les questions d'identité et d'altérité. La seconde journée se déroule dans la ville d'Evry Courcouronnes au travers d'un Escape Game, et enfin la troisième journée se conclut par la visite guidée de musée. Pour la première édition se sont le Musée d'Arts et d'Histoire du Judaïsme (MAHJ) et l'Institut du Monde Arabe (IMA) sur le thème de Cultures en partage.

Le 26 janvier 2023, la section Licra Dunkerque a mené une intervention à l'UEMO « Bois Blanc » à Lille sur le thème de la discrimination (5 jeunes).

Pour la Direction Grand Ouest, deux interventions ont eu lieu en maison d'arrêt en Quartier Mineur de Caen. Également nous avons été présents lors de la Commission Laïcité Citoyenneté afin de présenter la convention ainsi que les projets et actions possibles (10 professionnels) et participé avec la tenue d'un stand à un Forum citoyenneté regroupant des professionnels de Normandie (60 professionnels).

Sur le territoire Centre Est, la convention de partenariat entre la Direction Interrégionale Centre-Est de la PJJ a été renouvelée avec la section AURA de la Licra. En Drôme/Ardèche, des visites ont été organisées au mois de mai (6 professionnels, 2 jeunes) afin de découvrir l'Exposition « Tous Humains ». En Savoie/Haute Savoie, une rencontre en septembre à la Direction Territoriale 73/74 dont l'objet portait sur la modélisation d'un projet d'actions liant lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination avec un travail sur la mémoire. Le projet devrait se concrétiser courant 2024. (3 professionnels dont la RLC).

DT Centre/Orléans

Le 18 septembre 2023, a eu lieu à Orléans une réunion en présentiel afin de présenter la LICRA et les actions possibles, auprès des professionnels de la PJJ ainsi que des jeunes. Une convention avec la DT 45/28 est en cours de rédaction.

DT Côte d'Or/Saône et Loire

Le 20 janvier 2023 une rencontre à la DIR Grand Centre organisée par le RLC 21/71, dans le cadre de la Commission Laïcité Citoyenneté (10 professionnels). Cette rencontre, en présence de la présidente de la section LICRA de Dijon, a permis de présenter la LICRA ainsi que la convention nationale et les projets possibles. Les échanges avec la RLC 21 et 71 ainsi qu'une éducatrice de l'UEAJ 71 ont permis la programmation de 2 interventions début 2024.

DT Franche Comté

2 demi-journées d'intervention sur les thèmes du processus de discrimination, des stéréotypes, des préjugés, de l'identité, de l'altérité, de la laïcité ainsi que du harcèlement et du cyberharcèlement les 18 et 19 juillet 2023 à l'UEHC « La Buttes » en présence de 5 jeunes et 3 professionnels.

Le 18 juillet 2023 s'est également tenue une réunion à la DT Franche Comté en présence de 9 professionnels et de 2 militants de la section de Besançon et du chargé de mission (RLC, Educateur/trice-s, RUE, CT insertion). L'ordre du jour portait sur la présentation de la convention, la présentation de la LICRA et les perspectives en termes d'action.

DT Aquitaine Nord

Des jeunes du CEF de Bergerac ont participé au Festival Joséphine Baker. Cette action s'est concrétisée entre le 21 février et 08 juin 2023 par 9 interventions auprès de 6 jeunes sur le thème de la vie et les combats de Joséphine BAKER. Cet accompagnement a donné lieu à la création et à l'enregistrement d'un SLAM en lien avec l'antiracisme, dont la restitution s'est faite lors d'un atelier durant le festival, le 25 juin 2023.

DT Alpes-Maritimes

Sur ce territoire, la LICRA intervient régulièrement dans le cadre de l'action « *parcours coordonné* » et participe au comité de pilotage ainsi qu'aux réunions de coordination et de bilan.

7 interventions en 2023 sur les thèmes des stéréotypes, des préjugés, des discriminations, du racisme, de l'antisémitisme, du harcèlement moral, de l'identité, de l'esprit critique et la laïcité. 14 jeunes ont participé à ces ateliers ainsi que 3 professionnels. Pour la sixième édition du « *parcours Coordonné* », le groupe s'est rendu au MUCEM afin de participer, en lien avec les thématiques « *du fait religieux* » et de la laïcité, à un atelier sur les religions monothéistes dans une approche culturelle et non cultuelle.

Le 25 mai 2023, une intervention auprès des jeunes UEHC Les Lilas (4jeunes) a eu lieu sur le thème du racisme et de l'antisémitisme. En suspens, 4 interventions sont encore à mener. Les arrivées récentes de la directrice de service et de la RUE vont permettre de finaliser ces actions pour 2024.

Le 11 juillet 2023 au Quartier Mineurs (QM) de la maison d'arrêt de Grasse, une intervention s'est tenue auprès de 13 jeunes et 2 éducatrices sur le thème du processus des discriminations et la projection du film « *Des noirs dans les bleus* ». Enfin le 14 novembre dans le cadre de « *peine de stage* » au STEMO Grasse s'est tenue une intervention sur la journée auprès de 4 jeunes et 2 professionnels sur les thèmes de : Stéréotype/préjugés/discrimination/Laïcité/Liberté d'expression. Identité/altérité

Perspectives actions LICRA / Protection Judiciaire de la Jeunesse 2024

Les manifestations nationales

Les objectifs visés restent une participation de la LICRA sur l'ensemble des manifestations nationales lors des événements avec une volonté d'intégrer les groupes projets ou COPIL dès leur création afin que les interventions de la LICRA soient intégrées à la thématique de chaque événement

avec la possibilité d'intervenir auprès des jeunes et des professionnels en amont des événements.

La formation des professionnels

Pérenniser en lien avec l'ENPPJ de Roubaix et les Pôles Territoriaux de Formation (PTF), les actions auprès des professionnels en formation initiale ou continue de la PJJ avec pour finalité, le partage d'un socle de connaissances communes.

La déclinaison de la convention à l'échelle des Directions Régionales (DIR) et Directions Territoriales (DT)

La convention cadre signée avec la Direction Centrale de la PJJ, couvre l'ensemble des projets à l'échelle du territoire.

Le premier objectif reste de décliner la convention nationale à l'ensemble des 9 Directions Régionales de la PJJ avec le soutien des sections. Des actions se concrétisent sur les territoires mais tous les territoires ne sont pas concernés. La priorité a été mise sur les DIR, les DT et les professionnels qui se saisissent et donnent suite aux premiers contacts, relances pour se rencontrer et élaborer des projets d'actions.

Les dynamiques selon les territoires étant disparates, le deuxième objectif visé reste de tendre vers une homogénéisation des pratiques tout en tenant compte des spécificités des territoires. Aussi afin de permettre une meilleure visibilité et lisibilité des actions proposées par la Licra à destination des jeunes et des professionnels, des fiches de bonnes pratiques présentant des modélisations de projets d'actions possibles sont en cours d'élaboration et pourront être communiquées, après échange avec la MNVI, à l'ensemble des DIR, DT, Etablissements et Services de la PJJ.

Démarches partenariales et collaboratives

Enfin afin de proposer des actions coordonnées en lien avec le travail de mémoire, de l'identité, de l'altérité, de racisme, de l'antisémitisme et de la laïcité, une collaboration est engagée sur des projets en cours ou futurs avec le camp des Milles, l'ONAVG dont la Prison de Montluc, la Maison des enfants d'Izieu, du MUCEM, du Musée des arts et d'Histoire du Judaïsme, de l'Institut du Monde Arabe.

Aussi des échanges ont lieu avec le Mémorial de la Shoah, le Palais de la Porte Dorée ainsi qu'avec l'association « *Dessinez Créez Liberté* » dont l'objet vise l'éducation aux médias, aux dessins de presse et à la citoyenneté. Enfin, d'autres collaborations seront envisagées notamment avec le CERCIL et le Mémorial du Struthof. Ces démarches partenariales sont à pérenniser. ●

RÉSEAU JEUNES

Rapport d'activité de la délégation

2023

Par Lucas Duval et Saskia Lefevre, délégués au Réseau Jeunes

Aux Universités d'Automne 2021 de la Licra, le Réseau Jeunes a été créé selon la volonté de Fabielle ANGEL et Mario STASI. Dès lors, il s'est structuré en interne par la nomination de délégués et l'embauche d'une salariée qui assure la coordination de l'organisation et son développement.

Le travail du Réseau Jeunes est d'abord de mobiliser et de réunir ses membres déjà existants partout en France. L'objectif majeur de ce réseau est de renouveler et d'élargir la base militante de la Licra. Par ailleurs, le Réseau Jeunes a vocation à prendre part aux activités des différentes commissions et sections. En définitive, il a pour ambition d'entreprendre ses propres actions, avec le soutien de l'ensemble de la Licra.

• Mobiliser les jeunes adhérents de la Licra

À travers des groupes d'échanges

L'une des premières réalisations du Réseau Jeunes a été la mise en place d'un groupe WhatsApp afin de fluidifier les échanges, se partager des informations. Le nombre de militants présents sur ces groupes approche la centaine.

Deux groupes ont ensuite été créés, l'un est dédié aux échanges entre militants qui favorisent le débat et permet de garder un contact malgré l'éloignement géographique. Le second groupe est uniquement voué à la transmission des informations telles que les rencontres des militants par des réunions zooms. Ces rencontres ont pour but de présenter les projets à venir et de les tenir au courant des actualités de la Licra.

Lors d'événements nationaux

Les jeunes du Réseau sont également conviés à participer à des événements nationaux tels que les Universités d'Automne au Havre ou la Journée Exils à Strasbourg. Participer à ces temps forts de la Licra permet d'une part de renforcer la cohésion entre les militants du Réseau ; et d'autre part de nourrir une conviction militante ainsi que de construire un esprit de fraternité autour des principes défendus par la Licra. On peut compter sur la présence d'une trentaine de jeunes lors de ces rassemblements nationaux (Convention, Universités d'Automne).

Durant des actions militantes

Les jeunes de la Licra se sont impliqués activement en 2023 notamment lors du Festival des Solidays en juin à Paris. En plus de tenir un stand pour présenter l'association et d'inciter les festivaliers à adhérer, les militants du réseau Jeunes ont fait appel à leur créativité en concevant des ateliers stimulants et pédagogiques. Les activités proposées étaient à l'image des actions menées au quotidien par la Licra. L'on pouvait notamment retrouver :

Kikatweeté : un jeu de fléchettes pour trouver les auteurs de tweets problématiques.

La juste peine : roue pour trouver les peines associées aux infractions à caractère racial.

Un quiz juridique pour informer les festivaliers de leurs droits et des démarches à effectuer en cas d'acte raciste ou antisémite.

Des ateliers étaient également adaptés aux plus petits comme des tatouages de citations éphémères ou un atelier Street Art.

Ces actions militantes ont permis de mettre en pratique les connaissances acquises par les jeunes adhérents, tout en demandant de leur part une bonne maîtrise de la ligne politique de l'association comme de ses missions concrètes. Une quinzaine de jeunes adhérents ont passé le week-end sur le stand de la Licra.

En parallèle des Solidays, se tenait le même week-end le Festival du Livre Joséphine Baker en Dordogne. Six jeunes étaient présents pendant quatre jours afin d'aider au mieux les organisateurs.

Considérant que deux équipes de membres du Réseau Jeunes ont pu se répartir sur un même week-end pour deux événements, la motivation et l'activité des membres actifs du réseau est un point fort de cette année 2023.

• Recruter de nouveaux adhérents et militants jeunes

Pour suivre les indications de notre Président, nous devons recruter des militants.

Bien que notre participation à des événements soit un point fort afin de faire connaître la Licra, nous devons être vigilant aux adhésions. Une campagne d'adhésion sera lancée en 2024 afin de faire réadhérer les militants du Réseau Jeunes, et en amener de nouveaux.

Prendre part aux travaux pour lesquels le RJ a été sollicité (DDV, sections, commissions)

Lors du Festival d'Avignon, des jeunes ont assisté à des spectacles, et ont aussi eu une vraie pratique du terrain en tractant dans les rues pour la Licra. Cela a également été l'occasion de voir des pièces de théâtre labellisées par la Licra sur le festival. La très bonne ambiance entre les militants fut également un moteur.

Plusieurs jeunes ont également rejoint des commissions nationales afin de participer aux travaux, et une passionnante réunion a eu lieu lors des UA, dans le cadre d'un atelier co-organisé avec les états généraux de la laïcité. Un débat s'est installé entre les membres du Réseau jeunes et les militants plus expérimentés, ou les jeunes ont pu introduire plusieurs éléments de réflexion.

Enfin, nous essayons de mettre en relation les militants du réseau Jeunes tant avec les commissions de la Licra qu'avec leur section locale, si ce n'est déjà pas le cas.

Initiatives propres au RJ

La participation à d'autres festivals est, à ce jour, envisagée, comme les Eurockéennes ou d'autres festivals qui partagent nos valeurs. Dans le même esprit que le Festival des Solidays, le but est de toucher un maximum de jeunes partout en France.

Dans le cadre du partenariat avec le CIPDR, des jeunes participent à des tournages de vidéos, et la communication sur les réseaux sociaux est au cœur de nos préoccupations.

Enfin, une réorganisation est en cours, afin de permettre à des jeunes militants de prendre des responsabilités en section, et en devenant coordinateurs du réseau jeunes au niveau local, afin de fédérer et recruter au plus près du terrain. ●

SPORT & JEUNESSE

Rapport d'activité de la commission

2023

Par Daouda Ba, président de la commission Sport

Aide aux victimes et accompagnement juridique

Accompagnement des victimes

En 2023, la Licra a accompagné 40 victimes de racisme ou de discriminations dans le sport grâce à son assistance juridique gratuite au service des plaignants et des victimes de racisme dans le sport. La Licra intervient également dans le cadre de procédures disciplinaires pour soutenir les joueurs victimes d'infractions à caractère racial lors des commissions de discipline.

Actions préventives

La Licra anime également des ateliers de prévention à destination des jeunes sportifs concernant le cadre juridique applicable aux discriminations et aux infractions racistes dans le sport. De même, des actions de formations ont été mises en place à destination des dirigeants et des membres du staff des clubs de football professionnel concernant leur responsabilité juridique en matière de discrimination et de propos haineux sur le terrain ou sur les réseaux sociaux.

En 2023, les sections locales de la Licra et l'équipe du siège ont effectué 47 interventions au sein du sport amateur et professionnel, sensibilisant ainsi plus de 2857 jeunes sportifs.

Partenariats

Avec la Ligue de Football Professionnel

En 2023, la Licra et la Ligue de Football Professionnel (LFP) ont poursuivi leur partenariat pour encourager les signalements de faits racistes dans les stades lors des rencontres de Ligue 1 et Ligue 2 via une plateforme en ligne de signalement accessible en ligne via l'adresse URL : <http://www.licra.org/lfp>.

L'objectif principal de la mise en place de ce formulaire est de traiter de manière effective et rapide toute dérive signalée en ligne par des spectateurs, supporters et observateurs bénévoles afin de déterminer de manière collaborative les réponses à y apporter.

28 cas ont été traités en 2023 via cette plateforme.

En 2023, la LFP a également renouvelé la campagne de communication « Signalez » pour promouvoir cette plateforme de signalement Licra/LFP. Cette année, des chasubles ont été créées et portées sur le terrain par les joueurs au moment de l'échauffement lors de la 28^e journée de Ligue 1. En tout, 877 chasubles ont été fabriquées. Un lot d'une cinquantaine de chasubles a été restitué à la Licra et a bénéficié à certaines sections. Pour compléter la campagne, une vidéo a été mise en place avec pour but d'inciter les supporters à signaler les comportements discriminatoires lors de matches. Enfin, à cette occasion, EA Sport avec la Licra et la LFP a créé un maillot de football virtuel aux couleurs de la LICRA dans le jeu vidéo FUT (FIFA Ultimate Football) afin de lutter contre le racisme et l'antisémitisme dans le football. Le maillot a été mis en ligne le 18 mars 2023.

De plus, la Licra participe aux travaux menés par la LFP dans le cadre de sa politique RSE ainsi qu'aux actions de prévention concernant les discriminations et le racisme, en lien avec les clubs de football professionnel sur l'ensemble du territoire national. En 2023, la Licra s'est ainsi rendue dans 13 clubs de Ligue 1 et Ligue 2 afin de rencontrer et sensibiliser les joueurs, dirigeants et supporters : Lyon, Lorient, Amiens, Saint-Etienne, Reims, Annecy, Ajaccio, Troyes, Dunkerque, Guingamp, Valenciennes, Bordeaux et Rennes. En 2024, le partenariat se poursuivra et de nouvelles interventions sont en programmation.

Avec la Fédération Française de Football

En 2023, la Licra a réalisé et organisé 4 interventions en présentiel dans des ligues régionales métropolitaines volontaires avec mobilisation des acteurs locaux engagés sur le sujet de la lutte contre les discriminations (comme la commission régionale citoyenne), des représentants de la commission de discipline, des représentants de chaque district et acteurs du football (arbitres, éducateurs...). Les enjeux étaient :

Le traitement des incidents par la voie disciplinaire et la participation possible de la LICRA en auditions et accompagnement des victimes,

Les mesures éducatives à développer avec les clubs et/ou dans le cadre des événements de ligue/district,

L'activité d'intérêt général : comment une section locale peut accompagner un district ou une ligue,

La familiarisation avec les outils de la LICRA.

Les ligues régionales de football ayant été sensibilisées sont la Ligue de Bretagne, la Ligue des Pays de la Loire, la Ligue de Centre-Val de Loire et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

De plus, la FFF a réitéré son accompagnement de la Licra dans la mise en œuvre de stages de citoyenneté et l'a concrétisé au sein d'une convention d'objectif. Le 18 février 2023, la Licra a notamment organisé une mesure de responsabilisation auprès d'une équipe U13, en collaboration avec le District de l'Aude, suite à des propos racistes tenus pendant un match.

En 2024, ce partenariat avec la FFF évoluera et portera, en plus de ces séances avec les ligues et des mesures de responsabilisation, sur l'organisation d'un tournoi le 30 mars 2024, et sur la prise en charge des victimes.

Avec le ministère des Sports

A l'occasion de l'opération « Sport féminin toujours 2023 », la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et la ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, ont annoncé l'ouverture officielle des candidatures au label d'Etat « Terrain d'égalité » pour les grands événements sportifs internationaux.

Ce label s'adresse aux organisateurs de grands événements sportifs internationaux et vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et à lutter contre toutes les formes de discrimination et contre les violences sexistes et sexuelles, avant et pendant les événements sportifs.

Les candidatures sont instruites par Afnor Certification, opérateur de labellisation, puis soumises à une commission d'attribution composée de représentants de l'État (ministères chargés de l'Égalité et des Sports ; Délégation interministérielle aux grands événements sportif ; Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT - DILCRAH), de membres du mouvement sportif français (Comité National Olympique et Sportif Français - CNOSF ; Comité paralympique et sportif français - CPSF), de représentants associatifs (FIER - Fondation Inclusion pour un environnement respectueux ; Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme - Licra ; Femmes journalistes de sport ; Fondation Alice Milliat) ainsi que d'athlètes engagés sur ces questions.

Les autres partenariats avec le monde sportif

Fédération Française de Rugby : en 2023, la Licra a intégré la CADET (Commission anti-discrimination et égalité des traitements). La FFR est pour l'instant la seule fédération à avoir créé une CADET. Par ailleurs, la Licra a remis un Trophée Sport à la FFR, en présence de la ministre des Sports, dans le cadre de la Rugby Pride organisée lors de la Coupe du monde 2023.

Fédération Française de Basket-Ball : un travail en commun a été initié suite à un entretien avec le président de la FFBB, motivé par un incident à caractère raciste ayant eu lieu sur un terrain en région Auvergne Rhône-Alpes. Cela devrait déboucher sur la signature d'une convention de partenariat en 2024.

Fédération Française de Natation : une nouvelle convention de partenariat a été signée en 2023.

Fédération Française de Volley-Ball : une nouvelle convention de partenariat a été signée en 2023. Des activités de sensibilisation à destination de clubs de volley-ball devraient avoir lieu en 2024.

Mairie de Sarcelles : des actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations sont prévues pour 2024 dans le cadre du plan PLURADIS de cette ville.

Programme OPEN FOOTBALL CLUB de la Fondation du Football

Depuis plusieurs années, la LICRA a intégré le programme OPEN FOOTBALL CLUB de la Fondation du football et intervient auprès des jeunes footballeurs des centres de formation et des pôles espoirs.

Plusieurs interventions ont eu lieu en 2023 dans les centres de formation de clubs de football de Ligue 1 et Ligue 2 et dans les Pôles Espoirs : l'AJ Auxerre, le pôle espoir de Bourgogne-Franche-Comté, le centre de formation du Stade Malherbe de Caen, le centre de formation du Quevilly Rouen Métropole, le centre de formation du FC Sochaux, le centre de formation du club de Dijon et le centre de formation du Racing club de Strasbourg. En tout, ce sont plusieurs centaines de jeunes footballeurs qui ont été touchés par nos actions de sensibilisation. De plus, des milliers de jeunes sportifs sont sensibilisés tout au long de l'année grâce aux activités des sections régionales.

De plus, la Licra a été invitée à Clairefontaine pour échanger avec les référents RSE des clubs de Ligue 1 et Ligue 2 lors d'une journée organisée par la Fondation du Football.

Cette action de formation est complétée par les 4 vidéos du parcours sport de SAPIO, le campus numérique de la Licra : <https://www.sapio.co/theme/sport/>

La LICRA Sport en région

En juillet 2023, la Licra a organisé le stage de préparation de l'équipe de France de rugby handisport avant la Coupe Internationale, avec deux matches de gala ouverts au public. Dans la continuité, une rencontre a été organisée à Beauvais le 17 octobre 2023, avec le Beauvais Rugby Club - BRC. Ce fut l'occasion de soutenir ceux qui, comme Victor Mahon (joueur de l'équipe de France) et Patrick Talom, se battent au quotidien pour valoriser l'handisport et l'inclusion. Ces deux athlètes incroyables s'étaient fixés un objectif courageux : parcourir les routes des Hauts de France en fauteuil roulant pour rejoindre Paris en douze jours, juste à temps pour la finale de la Coupe Internationale de [Rugby Fauteuil](#).

A Châlons-en-Champagne, plus de 450 jeunes ont participé à un tournoi de football. Cette journée a été rendue mémorable par la présence de l'équipe féminine de football du Stade de Reims.

Des tournois Licra de la Fraternité ont été organisés au cœur de nombreuses sections, avec plus de 3000 jeunes impactés. Ce fut notamment le cas à Villeurbanne le 26 mars, où environ 300 jeunes ont participé à un tournoi de football dans le cadre du Tournoi de la Fraternité. Au-delà de l'activité football, une exposition et un théâtre-forum étaient également organisés pour sensibiliser les jeunes au vivre-ensemble et aux discriminations.

Licra AURA : 7ème édition du Tournoi [de la Fraternité LYON - Licra - Antiraciste depuis 1927](#)

Le collectif associatif des Quartiers Parlent A La République, soit 43 associations beauvaisiennes, a organisé en partenariat avec le club [BEAUVAIS' WOLF BASKETBALL](#) et sous le haut patronage de Ryadh Sallem, ambassadeur des JOP 2024, le lancement national du Tournoi de la Fraternité de Basket 3X3 de la LICRA, le 1er juillet dernier à Beauvais. Ce tournoi s'est tenu dans le cadre d'une mesure de réparation pour des victimes de discrimination dans le monde du basket-ball. 150 jeunes venus de différents territoires ont ainsi passé la semaine aux côtés de la Licra, avec des activités mêlant devoir de mémoire, sport et sorties culturelles.

<https://www.licra.org/lancement-national-du-1er-tournoi-de-la-fraternite-de-basket-3x3-a-beauvais>

Lors de l'été 2023, dans la Drôme, des activités e-sport ont été organisées pour une trentaine de jeunes qui n'ont pas eu la chance de partir en vacances.

<https://www.licra.org/licra-drome-les-vacances-engagees-de-la-licra-drome>

Le 21 octobre à St-Laurent du Var, une après-midi « Football et Citoyenneté » a été organisée à destination de jeunes footballeurs locaux. Des ateliers de sensibilisation ont rythmé ces heures de partage ainsi que des rencontres de football.

<https://www.licra.org/licra-cote-dazur-football-et-citoyennete>

Quelques autres projets menés en 2023 :

Licra Le Havre

<https://www.licra.org/licra-le-havre-tournoi-de-football-feminin-a-caucriauville>

Intervention pour la Ligue de Normandie de Football en décembre

Licra Périgueux

<https://www.licra.org/licra-perigueux-licra-perigueux-le-tournoi-de-la-fraternite>

Licra Bas-Rhin

<https://www.licra.org/licra-bas-rhin-sensibilisation-aupres-des-joueurs-du-centre-de-formation-du-racing-club-de-strasbourg>

Licra Bordeaux

<https://www.licra.org/coup-denvoi-de-la-licra-bordeaux-gironde-au-stade-matmut-atlantique-de-bordeaux>

Licra Reims

<https://www.licra.org/le-stade-de-reims-et-la-licra-engages-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-les-discriminations>

Licra Saint-Etienne

<https://www.licra.org/ateliers-de-lutte-contre-les-discriminations-a-lasse> ●

SUIVI ET DÉVELOPPEMENT DES SECTIONS

Rapport d'activité de la délégation

2023

Par Alain Blum et Pierre Pieniek,
délégués au suivi et au développement des sections

Les Délégations dévolues à Pierre Pieniek et Alain Blum ont pour objectif de renforcer les présences locales et le maillage territorial avec la création de nouvelles sections, délégations locales voire associations régionales.

Cela a été affirmé comme une priorité stratégique nationale qui vise à répondre présent sur le territoire afin que nos actions soient à la hauteur des enjeux attendus.

Notre démarche

Un travail d'animation de réseaux dans un esprit de co-construction

Un apport de ressources, de formation et de soutien

Un dialogue constant et ininterrompu entre le national et les sections

Une aide méthodologique et opérationnelle pour développer une stratégie locale ou Régionale

Les réalisations

Un séminaire avec les sections Centre Val de Loire (Licra Loiret et Licra Touraine), le 21 avril 2023 à Blois, préalable à la constitution d'une association régionale.

Un séminaire avec les militants de la Licra Nice le 2 juillet 2023 pour formaliser le nouveau projet associatif de la section

Un appui technique des sections Pays de la Loire (Nantes, Angers) pour proposer au Conseil régional un projet régional de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Naissance de 8 délégations locales en lien avec des sections Licra : Toulon-la Seyne, Ardèche, Vichy, Annecy, Grenoble, Pithiviers, Cahors, Thiviers-Nontron soit au total à ce jour 14 délégations locales Licra avec Caen Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Hyères Var, Puy-en-Velay

Accompagnement des sections à l'adoption des nouveaux statuts locaux de section Licra

Des réunions nationales des sections et délégations Licra, tous les deux mois, afin de fluidifier et renforcer les relations avec le national, avec des apports thématiques.

Tenue de deux formations à destination des dirigeants de section « comment développer et professionnaliser sa section ? » et « comment financer les actions de sa section ? ».

Un séminaire national réunissant les salariés et des membres du BE qui a généré une feuille de route stratégique pour les 3 années à venir validée par le conseil fédéral

Bilan des territoires

L'animation conduite se déroule, à l'échelle régionale, est complétée par un soutien permanent aux sections et à la création de nouvelles sections ou délégations.

Ile de France

Une dynamique portée par Véronique Angel, Présidente de la commission Ile de France et de la section de Paris (depuis juillet 2023), avec une équipe de bénévoles et de permanents du siège :

Des chantiers thématiques (Éducation, Accueil des victimes ou Plaignants, Développement du bénévolat...)

Une commission Education composée d'une dizaine de militants et d'une permanente qui interviennent dans des territoires (notamment dans les Quartiers Politique de la Ville) où des sections ne sont pas présentes

Une offre de formation qui se développe et a bénéficié à une cinquantaine de bénévoles pour l'accueil des victimes, les interventions dans les écoles, les associations de jeunesse et d'éducation populaire...

Des partenariats avec des collectivités : Villes de Sarcelles, Boulogne-Billancourt, Paris, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil régional Ile de France. Ainsi qu'avec la Préfecture de Police de Paris

Renaissance de la section Antony avec une nouvelle gouvernance

Changement de bureau de la section de Paris avec une nouvelle dynamique tournée davantage vers les actions de terrain et l'implication des militants dans le projet associatif de la section.

Projets

Ouverture de nouvelles permanences d'aide aux victimes notamment dans les Hauts-de-Seine et le Val de Marne.

Organisation d'ateliers citoyenneté pour des jeunes de la PJJ en Essonne

Mise en place d'interventions scolaires en binôme avec la Préfecture de Police de Paris

Organisation de la 2ème édition d'Universalisme en fête : « Salon du livre antiraciste de la Licra », pilotée par la Licra Paris en juin 2024 à la Mairie du 5ème.

Intégrer le collectif des partenaires associatifs des JO de Paris 2024

Normandie-Hauts de France

Dynamisme de la Licra Dunkerque, une section qui a contribué aux actions de la Licra nationale avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) : intervention à Ecole nationale de PJJ, Atelier auprès de jeunes, présence et ateliers lors de la semaine du Challenge Michelet 2023 au Touquet)

Une section havraise qui contribue activement à l'organisation des Universités d'Automne de la Licra et s'implique dans des actions éducatives dans le milieu scolaire, et le milieu sportif.

Une section rouennaise engagée vers l'aide aux victimes et qui réalise des actions dans les écoles.

Difficulté pour le bureau de la Licra Fécamp à mobiliser des militants pour réaliser des actions. Les actions sont essentiellement tournées vers l'éducation pour le moment du fait de ce manque de bénévoles.

Organisation d'un tournoi de la fraternité à Beauvais en juillet 2023 avec le club de basket local.

Projets

Nouvelle gouvernance annoncée de la Licra Rouen pour 2024

Accord des sections du Havre, de Fécamp et de Rouen pour travailler à la création d'une association régionale Licra Normandie d'ici 2025

Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté

Un évènement majeur et fondateur porté par la Licra Bas-Rhin : 2ème édition du colloque « L'exil : avoir le courage de l'hospitalité », le 18 novembre 2023 à Strasbourg.

Organisation par la Licra Reims d'une conférence le 17 mars 2023 avec Frédéric Potier, Délégué Général à l'Éthique et à la Conformité à la RATP, sur le thème des discriminations dans le milieu professionnel, l'aide à la personne, le logement.

Organisation par la Licra Dijon d'une conférence dans le cadre du Mois de l'Égalité (un évènement de la Ville de Dijon), le 29 mars 2023

La Licra Châlons-en-Champagne, en lien avec l'ASPTT et le district de football de la Marne, a organisé son dixième tournoi citoyen avec 400 jeunes footballeurs du territoire, le 22 avril 2023

Organisation d'une table ronde avec Bernard Ravet, Président du Réseau Licra Education, par la Licra Nancy le 7 décembre 2023 dans le cadre de la journée de la laïcité à l'Hotel de Ville de Nancy.

Projets

Changement de statut de la Licra Colmar qui souhaite passer de section à délégation faute de gouvernance

Création d'une délégation à Belfort

Organisation d'un évènement emblématique dans le cadre de la prochaine Foire de Châlons-en-Champagne en septembre 2024

Organisation de la prochaine convention nationale de la Licra par la Licra Reims du 26 au 28 avril 2024

Auvergne Rhône Alpes

La section Licra Aura a une fonction de centre de ressources pour les 9 sections et délégations de cette région, en apportant notamment une aide financière pour les actions. Deux sections (Aura et Drôme) se sont professionnalisées avec l'emploi de permanents.

Un CA réunit les Présidents des sections de la région Aura tous les trimestres

Une alternante a pour partie de ses missions le soutien aux sections

Création de délégations au Puy-en-Velay, à Grenoble, à Annecy, à Vichy et en Ardèche

Des évènements qui génèrent une dynamique régionale (Journées des Justes, Festival d'Avignon...)

Des réunions et des formations thématiques régionales régulières (communication, éducation, culturel, accueil des plaignants...)

Projets

Soutien renforcé aux sections et délégations de la Licra Aura

Renouvellement de la convention PJJ

Multiplication des réunions thématiques régionales pour échanges de pratique

Provence Alpes Côte d'Azur

Dynamisme de l'équipe des militants de la Licra Nice dont le nombre de bénévoles actifs a augmenté avec des actions notamment dans le milieu scolaire, sportif et auprès de Jeunes de la PJJ.

Création de la délégation Licra Toulon-la Seyne rattachée à la Licra Nice

Un évènement annuel, le festival d'Avignon qui mériterait de fédérer l'ensemble des sections de la région PACA

Baisse préoccupante du nombre d'adhérents de la section de Marseille

Projets

Participation au prochain festival d'Avignon en juillet 2024 en lien avec la Licra Avignon

Relancer les sections d'Aix et de Marseille

Nouvelle-Aquitaine

Forte augmentation du nombre d'adhérents de la Licra Bergerac

Une reprise de dialogue avec la Licra Périgueux par le biais de nouveaux membres du bureau

Isolement de la section Pau/Bayonne, absente des rencontres régionales et nationales

Création d'une nouvelle délégation : Licra Thiviers-Nontron

Participation au Parcours du Goût à Bordeaux, un événement de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, notre partenaire.

Projets

Organisation de la 2eme édition du Festival Joséphine Baker » du 21 au 23 juin 2024 au Château des Milandes en Dordogne

Centre Val-de-Loire /Pays-de la Loire

Dynamisme de la section du Loiret qui développe des actions, les adhésions et favorise la création de délégations : Licra Yvelines Sud Eure-et-Loir, Licra Loir-et-Cher et Licra Pithiviers

Claude Londner, militante de la Licra Eure-et-Loir, pilote du concours de nouvelles de Licra, projet national de la commission Culture (remise des prix organisée le 20 octobre 2023, avec une publication des nouvelles aux éditions La Rumeur Libre)

Travail en équipe de la Licra Angers et Licra Nantes autour d'un projet régional proposé au Conseil régional Pays de la Loire

Organisation le 24 octobre 2023 par la Licra Touraine, de l'événement "Les Initiatives Preminger – Le jazz comme outil de lutte contre les discriminations et le racisme" au Grand Théâtre de Tours.

Projets

Mise en place du projet régional proposé au conseil régional Pays de la Loire en cas d'accord de ce dernier pour un soutien financier ;

Nouveau projet culturel porté par la section de Tours en 2024

Occitanie

Difficultés à organiser des réunions régionales du fait de l'absence répétée de certaines sections

Création d'une nouvelle délégation Licra Cahors, grâce à la Licra Agen (Nouvelle-Aquitaine)

Dissolution de la section de Montpellier

Projets

Organisation à Toulouse en 2025 des Journées des Justes, pilotées par la Commission Culture

Réactivation d'une délégation ou d'un rattachement des adhérents de Montpellier suite à la dissolution de la section

Dynamisation de la section Toulouse en lien avec les Journées des justes

Organisation et évolution de l'animation

Nos délégations bénéficient de l'appui efficace de Nathalie Rosell , permanente du siège qui prépare, met en place et organise le back office, ainsi que de l'aide logistique et matériel du national.

La plupart de nos réunions se tiennent en visioconférence ce qui nous permet d'organiser un temps d'échange mensuel avec les sections de chaque région.

Le présentiel est préféré pour l'animation de séminaires régionaux de réflexion stratégique avec les sections.

En 2023, notre délégation aux sections a également organisé deux formations en distanciel à destination des responsables de sections :

Construire le projet associatif de sa section

Comment financer les actions et le fonctionnement de sa section ?

Ces formations seront reconduites en 2024

Notre délégation a contribué par ailleurs, au sein d'un groupe de travail piloté par la communication de la Licra, à la création d'un livret d'accueil à destination des nouveaux militants de la Licra. ●

sections

La Licra sur le terrain

tionale

racisme et l'Antisémitisme

Rapports d'activité des sections

2023

Rapports d'activité des sections locales de la Licra

**Consultez toutes
les actions 2023
des sections de la
Licra**



« Ce n'est pas par la
tête que les civilisations
pourrissent. C'est d'abord
par le cœur »

- Aimé Césaire

Les sections et délégations de la Licra

Par région

Détail de nos sections et délégations locales

⋮ Auvergne – Rhône-Alpes

Annecy (délégation)
annecy@licra.org

Ardèche (délégation)
ardeche@licra.org

Auvergne-Rhône-Alpes
licra-aura@licra.org

Bourg-en-Bresse
bourgenbresse@licra.org

Clermont-Ferrand
clermontauvergne@licra.org

Drôme
drome@licra.org

Grenoble (délégation)
grenobledelegation@licra.org

Forez
forez@licra.org

Le Puy-en-Velay (délégation)
puy-en-velay@licra.org

Roanne
roanne@licra.org

Saint-Étienne Agglomération
saintetienne@licra.org

Thonon-les-Bains
saintetienne@licra.org

Vichy (délégation)
vichy@licra.org

⋮ Bourgogne-Franche-Comté

Besançon
besancon@licra.org

Dijon
dijon@licra.org

⋮ Centre-Val de Loire

Eure-et-Loir
eure-et-loir@licra.org

Loir-et-Cher (délégation)
loir-et-cher@licra.org

Loiret
loiret@licra.org

Pithiviers
pithiviers@licra.org

Tours
touraine@licra.org

⋮ Grand Est

Bas-Rhin
basrhin@licra.org

Châlons-en-Champagne
chalonsenchampagne@licra.org

Metz
metz@licra.org

Mulhouse
mulhouse@licra.org

Nancy
nancy@licra.org

Reims
reims@licra.org

⋮ Hauts-de-France

Dunkerque
dunkerque@licra.org

Lille
lille@licra.org

Picardie
picardie@licra.org

Île-de-France

Antony Sceaux
antony@licra.org

Boulogne Sèvres Chaville
boulogne@licra.org

Hurepoix
hurepoix@licra.org

Ivry-sur-Seine
ivry@licra.org

Issy-les-Moulineaux Meudon
issylesmoulineaux@licra.org

Paris
paris@licra.org

Seine-et-Marne
seineetmarne@licra.org

Val d'Yerres
valdyerres@licra.org

Vanves
vanves@licra.org

Vincennes
vincennes@licra.org

Normandie

Eure (délégation)
eure@licra.org

Caen (délégation)
caen@licra.org

Fécamp
fecamp@licra.org

Rouen
rouen@licra.org

Le Havre
lehavre@licra.org

Nouvelle Aquitaine

Agen
agen@licra.org

Bayonne / Pau
bayonne@licra.org

Bergerac
bergerac@licra.org

Bordeaux & Gironde
bordeauxgironde@licra.org

Limoges
limoges@licra.org

Périgueux
perigueux@licra.org

Thiviers – Nontron (délégation)
thiviers-nontron@licra.org

Occitanie

Cahors
cahors@licra.org

Gers
gers@licra.org

Nîmes
nimes@licra.org

Toulouse
toulouse@licra.org

Pays de la Loire

Angers
angers@licra.org

Nantes
nantes@licra.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aix-en-Provence
aixenprovence@licra.org

Marseille
marseille@licra.org

Nice
nice@licra.org

Avignon
avignon@licra.org

Hyères (Délégation)
var@licra.org

Toulon / La Seyne-sur-Mer (Délégation)
toulon-laseyne@licra.org

revue universaliste

Le DDV



Le DDV, revue universaliste et antiraciste

2023

Rapport d'activité du DDV (Le Droit de Vivre) par Emmanuel Debono, rédacteur en chef

L'année 2023 a été la troisième année d'existence du Droit de Vivre dans sa formule renouvelée après le départ d'Antoine Spire. Depuis décembre 2020, Le DDV a pris la forme d'une revue d'une centaine de pages, de parution trimestrielle les deux premières années, irrégulière depuis l'année écoulée.

Deux numéros ont paru en 2023, le n°690 intitulé : « Crimes contre l'humanité. Lutter contre l'impunité », et le n°691 intitulé : « Désordre informationnel. Une menace pour la démocratie ».

Parallèlement, 78 articles ont été mis en ligne tout au long de l'année sur le site leddv.fr, soit un article publié tous les quatre jours et demi. Sur les 78 articles publiés, 39 provenaient des publications papiers, 39 étaient des articles suscités par l'actualité. Il y a eu 79 499 visites sur le site en 2023, ce qui donne une moyenne de 218 visites par jour (visiteurs différents).

La palme des visites revient à un article de Gaston Crémieux intitulé : « Houellebecq-Onfray : un néoracisme en embuscade », totalisant 10 651 visites. Cela signifie naturellement que d'autres articles ont eu un nombre de visites moindre, ce qui n'indique pas qu'ils aient été de moins bonne facture.

En termes de relais, chaque mise en ligne est signalée sur la boucle whatsapp « communication officielle ». Je me charge de tweeter les articles et de les annoncer sur LinkedIn. Peu de militants, c'est à regretter, les relaient. Je remercie toutefois ceux qui le font régulièrement, c'est très important. Sur LinkedIn, il n'y a quasiment aucun relai. Nous fonctionnons donc, c'est à souligner, avec très peu de moyens communicationnels.

Comme je l'ai dit, deux numéros ont paru en 2023. Il y a à cela deux explications. La première est ma propre charge de travail et la variété de mes activités, qui ont conduit, depuis le printemps 2021, à engendrer un décalage exponentiel dans les délais de parution, conduisant à la situation actuelle.

La seconde a été le départ, en juin 2023, de mon secrétaire de rédaction, Jean-Jacques Cambier, qui accomplissait un travail considérable pour Le DDV : relecture et correction des articles, rédaction des chapôts, titres et intertitres, exergues. L'ensemble des tâches que nous nous répartissions auparavant m'incombe aujourd'hui, en lien avec les maquettistes de l'entreprise Denfert consultants.

Le Droit de Vivre a besoin du soutien de tous. Ce début d'année 2024 a pu montrer qu'en dépit des difficultés, nous totalisons 750 abonnés, ce qui constitue une nette amélioration par rapport aux deux années précédentes.

Cette croissance est à maintenir car l'enjeu de la régularité est crucial, d'autant qu'une partie des articles paraissant sur papier sont égrenés au fil de l'année. On ne dispose pas du même volume d'articles à mettre en ligne quand on publie deux numéros au lieu de quatre... Il y a un an, lors de la Convention nationale d'Aix-en-Provence, j'annonçais qu'un article était mis en ligne tous les deux jours et demi ; aujourd'hui, la moyenne, comme indiqué précédemment, est de quatre jours et demi. On perçoit donc aisément la fragilisation de notre écosystème informationnel et de notre visibilité (288 visiteurs par jour en 2022, 50 de moins en 2023) quand la mise en ligne est plus espacée.

Mon objectif, cette année et les années prochaines, sera de recentrer davantage mes activités sur la réalisation du Droit de Vivre ainsi que travailler à ses modes de valorisation. Nous ne bénéficions toujours pas de relais médiatiques au moment de la parution, ce qui est regrettable au regard de la qualité des numéros. Notre numéro sur les crimes contre l'humanité a été épuisé à l'achat mais quasiment aucun média ne l'a évoqué. En réalité, le rédacteur en chef aurait besoin de dégager du temps, précisément pour œuvrer à cette valorisation, sans laquelle un numéro chasse mécaniquement l'autre : le numéro paru est immédiatement oublié car il y a urgence à travailler sur le numéro suivant...

Je tiens à insister sur le fait que les militants de la Licra doivent être les premiers à relayer autant qu'ils le peuvent la publication et à susciter des abonnements. Je suis heureux d'animer avec Isabelle de Mecquenem une soirée de présentation publique du dernier numéro avec la section de Paris. C'est une initiative, la première, qui pourrait être reproduite...

Je veux regretter aussi le fait que le manque de temps ne me laisse pas la possibilité de développer, pour l'instant, le format vidéo, qui revêt aujourd'hui une importance toute particulière sur les réseaux sociaux.

Le Droit de Vivre demeure pour chacun d'entre nous une source très riche d'informations, d'analyses, de réflexion, pour s'armer intellectuellement et porter nos idéaux : le militant doit en faire un usage immodéré, préparer des fiches, relever des citations, les apprendre par cœur... La revue doit être un outil de formation continue. Quand est survenue l'attaque terroriste du 7-October, Le DDV a fait paraître un certain nombre de mises au point terminologiques, dans le contexte de guerre des mots qui se jouaient alors. Ce travail est essentiel et pourrait être davantage valorisé encore pour que la langue des militants s'affine, pour toujours être prêt à répondre. Car je veux le redire à l'occasion de ce rapport : on ne naît pas militant antiraciste on le devient.

Merci à tous les présidents de section engagés dans la promotion du DDV auprès de leurs militants. Merci à la Licra de soutenir cette belle entreprise, capitale dans la bataille des idées, qui est un volet important, au côté de l'éducation, de la formation et de l'action juridique, de nos activités militantes. ●

« L'éducation est l'arme
la plus puissante que
l'on puisse utiliser pour
changer le monde »

- *Nelson Mandela*

Équipes *Organisation*

BUREAU EXÉCUTIF

Composition

Liste des membres du Bureau Exécutif de la Licra

⋮ Bureau exécutif restreint

Mario STASI
Président

Ari SEBAG
Secrétaire général

Philippe SCHMIDT,
Premier vice-président, délégué au numérique

Jacques ZAKS
Trésorier général

Dominique MOREL
Trésorier adjoint, délégué à la formation aux entreprises

⋮ Vice-présidents

Galina ELBAZ
Vice-présidente, présidente de la Commission prévention
et lutte contre les discriminations

Claude PIERRE-BLOCH
Vice-président, délégué au comité d'honneur

Francois RACHLINE
Vice-président, délégué au partenariat Licra - GMP

⋮ Présidents des commissions

Abraham BENGIO
Président de la commission culture

Galina ELBAZ
Vice-présidente, présidente de la Commission prévention
et lutte contre les discriminations

Stéphane ENCEL
Président de la Commission Mémoire, Histoire, Droits de
l'Homme

Gilbert FLAM
Président de la commission affaires européennes et
internationales

Bernard RAVET
Président de la commission éducation

Ilana SOSKIN
Présidente de la commission juridique

⋮ Délégués

Fabielle ANGEL
Chargée du développement du bénévolat

Alain BLUM
Délégué au développement des sections

Patrice BILGORAI
Chargé des formations police-gendarmerie

Hélène BOUNIOL
Déléguée à la formation des militants

Jacqueline COSTA-LASCOUX
Déléguée à la prévention de la radicalisation

Alain DAVID
Délégué à la CNCDH

Emmanuel DEBONO
Rédacteur en chef du DDV

Guillaume DELUGRÉ
Délégué adjoint à la formation des militants

Isabelle DE MECQUENEM
Déléguée à la laïcité

Manon ELMOZNINO
Déléguée au réseau jeunes

Philippe FOUSSIER
Délégué aux relations avec les élus

Saskia LEFEVRE
Déléguée au réseau jeunes

Gil LOEB
Délégué au militantisme

Pierre PIENIEK
Délégué aux relations avec les sections

Frédéric POTIER
Délégué à la formation professionnelle

Isabelle QUENTIN-LEVY
Déléguée à la diversité

Francois RACHLINE
Vice-président, délégué au partenariat Licra - GMP

Romain TEUFERT
Délégué à la formation

Invités permanents

Patrice BILGORAI
Chargé des formations police-gendarmerie

Membres de droit

Pierre AIDENBAUM
Président d'honneur

Patrick GAUBERT
Président d'honneur

Alain JAKUBOWICZ
Président d'honneur ●

CONSEIL FÉDÉRAL

Composition

Liste des membres du Conseil Fédéral de la Licra

Pierre AIDENBAUM
Membre BE

Alexandre AIMO-BOOT
Président(e) de section

Michèle AKERBERG
Président(e) de section

Jean ALVAREZ
Délégué(e) CF

Véronique ANGEL
Délégué(e) CF

Fabielle ANGEL METZ
Membre BE, président(e) de section

Philippe APELLE
Président(e) de section

Daouda BA
Membre BE

Antoine BEAUFORT
Délégué(e) CF

Nelly BEAUFORT
Président(e) de section

Michel BEL
Président(e) de section

Francine BELLOUR
Président(e) de section

Daniel BENFREDJ
Président(e) de section

Abraham BENGIO
Membre BE

Roger BENGUIGUI
Délégué(e) CF

Ilana BENSOUSSAN
Président(e) de section

Aadil BENTAIBI
Délégué(e) CF

Etienne BERANGER
Président(e) de section

Fatima BESNACI-LANCOU
Délégué(e) CF

Alain BEVEN-BUNFORD
Président(e) de section

Jean-François BIARDEAUD
Président(e) de section

Patrice BILGORAI
Membre BE

Patrice BLAISE
Président(e) de section

Annette BLOCH
Délégué(e) CF

| | |
|--|---|
| Elie BLOCH Délégué(e) CF | Galina ELBAZ Membre BE |
| Jean-François BLOCH Délégué(e) CF | Manon ELMOZNINO Délégué(e) CF |
| Alain BLUM Membre BE, président(e) de section | Stéphane ENCEL Membre BE |
| Gérard Michaël BOHBOT Président(e) de section | Annie FAURE Délégué(e) CF |
| Dine BOUACHA Président(e) de section | Gilbert FLAM Membre BE |
| Florence BOUDOUSSIER Président(e) de section | Gérard FOLUS Président(e) de section |
| Hélène BOUNIOL Membre BE | Philippe FOUSSIER Membre BE |
| Sarah BROMBERG Président(e) de section | Patrick GAUBERT Membre BE |
| Jean Pierre BURGER Président(e) de section | Joëlle GELLERT Président(e) de section |
| Rodolphe CAHN Président(e) de section | Farida GILLOT Délégué(e) CF |
| Didier COLY Président(e) de section | Maurice GOZLAN Président(e) de section |
| Philippe COQUELET Président(e) de section | Bernard GRYNBAUM Président(e) de section |
| Jacqueline COSTA-LASCoux Membre BE | Samira HILALI Délégué(e) CF |
| Alain DAVID Membre BE | Alain JAKUBOWICZ Membre BE |
| Isabelle De MECQUENEM Membre BE | David-Olivier KAMINSKI Président(e) de section |
| Emmanuel DEBONO Membre BE | Bruno KUTSAR Délégué(e) CF |
| Franck DEFASNE Président(e) de section | Henry LACROIX Délégué(e) CF |
| Guillaume DELUGRE Membre BE | Saskia LEFEVRE Délégué(e) CF |
| Gilles DENIS Délégué(e) CF | Philippe LEMONNIER Président(e) de section |
| Mohamed DJERBI Président(e) de section | Evelyne LEROY Président(e) de section |

Julien LEVINGER
Président(e) de section

Pierre LEVY
Délégué(e) CF

Pol-Roger LEVY
Président(e) de section

Alain LEVY
Président(e) de section

Camille LHOPITAUULT
Membre BE

Gil LOEB
Membre BE

Bernard LONCHAMP
Délégué(e) CF

Louisa MAAREF
Délégué(e) CF

Philippe MARGA
Président(e) de section

Jean Michel MASSON
Président(e) de section

Nasser MENNI
Président(e) de section

Laure MICHEL
Président(e) de section

Joseph Désiré MINGIEDI
Délégué(e) CF

Dominique MOREL
Membre BE

Sabri MZOUGHFI
Délégué(e) CF

Claude NAHOUM
Président(e) de section

Bruno NGUYEN
Délégué(e) CF

Laurent NIMESKERN
Président(e) de section

Myriyam PICOT
Membre BE

Pierre PIENIEK
Membre BE, président(e) de section

David PIERRE-BLOCH
Délégué(e) CF

Raphaël PIERRE-BLOCH
Délégué(e) CF

Claude PIERRE-BLOCH
Membre BE

Madeleine PIGACHE LANIE
Délégué(e) CF

Franck PORTERAT
Président(e) de section

Frédéric POTIER
Membre BE

Isabelle QUENTIN LEVY
Membre BE, président(e) de section

Muriel QUENTIN-BRODER
Délégué(e) CF

Daniel RAAB
Président(e) de section

François RACHLINE
Membre BE

Bernard RAVET
Membre BE

Philippe SCHMIDT
Membre BE

Magdalena SCHRADER
Président(e) de section

Ari SEBAG
Membre BE

Gervasio SEMEDO
Président(e) de section

Chérifa SIDER
Délégué(e) CF

Mario STASI
Président, membre BE

Angel TAPIA
Président(e) de section

Aurore TENENBAUM
Délégué(e) CF

Françoise TENENBAUM
Président(e) de section

Jean-Marie TIERCELIN
Président(e) de section

Betty WIEDER
Président(e) de section

Valentin WOLFF
Président(e) de section

Dominique YOUB
Président(e) de section

Hanan ZAHOUANI
Président(e) de section

Jacques ZAKS
Membre BE

Bernard ZAOUÏ
Président(e) de section

Dominique ZELISZEWSKI
Délégué(e) CF ●

« Le raciste est la pire
plaie de l'humanité. Il
triomphe quand on laisse
le fascisme prendre le
pouvoir »

- Lucie Aubrac



ANTIRACISTE DEPUIS 1927